

**Rapport de la dix-huitième session**

---

**DU COMITÉ DES PÊCHES**

**Rome, Italie, 10-14 avril 1989**



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**



RAPPORT  
de la  
DIX-HUITIEME SESSION DU COMITE DES PECHES  
Rome, 10-14 avril 1989

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

M-40  
ISBN 92-5-202853-6

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche bibliographique ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans autorisation préalable. Adresser une demande motivée au Directeur de la Division des publications, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie, en indiquant les passages ou illustrations en cause.

© FAO 1989

PREPARATION DU PRESENT RAPPORT

Le présent texte constitue la version définitive du rapport que le Comité des pêches a approuvé à sa dix-huitième session.

Distribution:

Tous les Etats Membres et Membres associés de la FAO  
Participants à la session  
Autres organisations nationales et internationales intéressées  
Département des pêches de la FAO  
Fonctionnaires des pêches de la FAO dans les bureaux régionaux de la FAO

FAO

Rapport de la dix-huitième session du Comité des pêches. Rome, 10-14 avril 1989.  
FAO Rapport sur les pêches. No. 416. Rome, FAO. 1989. 53p.

#### RESUME

A sa dix-huitième session, le Comité des pêches a examiné les tendances et perspectives des pêches de capture et de l'aquaculture dans les 25 prochaines années et il a approuvé les principales priorités d'action des futurs programmes de la FAO en matière de pêche. Il a approuvé que la FAO concentre ses efforts sur les domaines où elle possède, de par son mandat, un avantage comparatif. Le Comité a passé en revue les fonctions et réalisations des organes régionaux des pêches de la FAO et leur rôle dans les activités de CTPD et CEPD et il a exprimé son appui unanime à l'action de ces organismes. Il a constaté pour conclure que le manque de ressources financières est un grave problème pour presque tous les organismes et a exhorté les donateurs à leur apporter leur soutien.

Le Comité a également examiné l'état d'avancement des programmes d'action de la Conférence mondiale des pêches; il est convenu qu'ils devront se poursuivre pour fournir, au niveau international, un cadre et une orientation utiles à l'aménagement et le développement des pêches et il a approuvé leur prolongation au-delà de la période 1985-89.

Le Comité a examiné le rapport de la deuxième session du Sous-Comité du COFI sur le commerce du poisson, qui s'est tenue en octobre 1988. D'une façon générale, il a approuvé les recommandations du Sous-Comité. Il a reconnu que le Programme d'assistance technique concernant les produits de la pêche et le développement de la commercialisation était nécessaire et opportun.

Le Comité a également examiné un système normalisé de marquage et d'identification des bateaux de pêche et il s'est déclaré d'accord en principe pour approuver les spécifications une fois qu'elles auront été convenablement modifiées et il a recommandé que les normes soient adoptés à titre volontaire.

Le Comité a pris note des résultats de la Conférence pour l'adoption d'un projet d'accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien.

Le Comité a noté et appuyé les principales priorités de programme retenues par le Directeur général pour préparer son Sommaire du Programme de travail et budget 1990-91. Il est convenu que le programme des pêches tel qu'il est proposé est bien équilibré, correspond aux besoins des pays membres et peut être accepté comme base pour formuler la version complète du Programme de travail et budget relatif aux pêches pour 1990-91.



联合国  
粮食及  
农业组织

FOOD AND  
AGRICULTURE  
ORGANIZATION  
OF THE  
UNITED NATIONS

ORGANISATION  
DES NATIONS  
UNIES POUR  
L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION  
DE LAS NACIONES  
UNIDAS PARA  
LA AGRICULTURA  
Y LA ALIMENTACION

منظمة  
الأغذية  
والزراعة  
للأمم  
المتحدة

- v -

Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy

Cables: FOODAGRI ROME

Telex: 610181 FAO I

Facsimile: 6799563

Telephone: 57971

Our Ref.: FI 5/4.18

Your Ref.:

Subject:

14 avril 1989

Excellence,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport de la dix-huitième session du Comité des pêches qui s'est tenue à Rome du 10 au 14 avril 1989.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma plus haute considération.

Zbigniew Karnicki  
Président du Comité des pêches

Son Excellence  
Monsieur Lassaad Ben Osman  
Président indépendant  
du Conseil de la FAO



TABLE DES MATIERES

|  | <u>Page</u>        |
|--|--------------------|
| MESURES APPELANT L'ATTENTION DU CONSEIL  | ix-xi              |
|  | <u>Paragraphes</u> |
| OUVERTURE DE LA SESSION  | 1 - 5              |
| ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA SESSION  | 6                  |
| ELECTION DU BUREAU   | 7 - 8              |
| LA PECHE DANS LE MONDE ET LA FAO   | 9 - 44             |
| a) Tendances et perspectives des pêches de capture et de l'aquaculture dans les 25 prochaines années et rôle de la FAO           | 9 - 28             |
| b) Examen des organismes régionaux des pêches de la FAO et de leur rôle dans les activités de CTPD et CEPD                       | 29 - 44            |
| PROGRAMMES DE LA FAO A MOYEN ET COURT TERMES DANS LE SECTEUR DES PECHEES   | 45 - 94            |
| a) Programmes d'action de la Conférence mondiale des pêches de 1984: état d'avancement et priorités futures                      | 45 - 61            |
| b) Rapport de la deuxième session du Sous-Comité du COFI sur le commerce du poisson (Rome, 24-27 octobre 1988)                   | 62 - 73            |
| c) Les activités de la FAO dans le domaine des pêches au cours de l'exercice 1990-91   | 74 - 94            |
| SYSTEME NORMALISE DE MARQUAGE ET D'IDENTIFICATION DES BATEAUX DE PECHE   | 95 - 110           |
| QUESTIONS DIVERSES   | 111 - 116          |
| a) Résultats de la Conférence pour l'adoption d'un projet d'accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien | 111 - 115          |
| b) Espèces sous-utilisées  | 116                |
| DATE ET LIEU DE LA DIX-NEUVIEME SESSION DU COMITE  | 117                |
| ADOPTION DU RAPPORT  | 118                |
|  | <u>Pages</u>       |
| ANNEXE A Ordre du jour   | 23                 |
| ANNEXE B Liste des délégués et observateurs  | 24                 |
| ANNEXE C Liste des documents   | 47                 |
| ANNEXE D Déclaration liminaire du Directeur général  | 49                 |



MESURES APPELANT L'ATTENTION DU CONSEIL

A. POUR DECISION

Néant

B. POUR INFORMATION

Tendances et perspectives de la pêche de capture et de l'aquaculture dans les 25 prochaines années et rôle de la FAO

Le Comité s'est félicité de l'occasion qui lui était offerte d'examiner cette question et a approuvé l'analyse faite par le Secrétariat de la situation et des perspectives de la pêche dans le monde. Il a accepté les principales priorités d'action de la FAO qui ressortent de cette analyse et a marqué son plein accord sur le fait que la FAO devrait faire porter ses efforts surtout sur les domaines où elle possède, de par son mandat, un avantage comparatif. Il a, à cet égard, accordé une priorité élevée au renforcement ultérieur du rôle que la FAO assume depuis longtemps en matière de collecte, d'analyse et de diffusion de renseignements et de données portant sur tous les aspects des pêches. Il a demandé à la FAO de renforcer son soutien à l'aquaculture. Il a beaucoup insisté sur le rôle que joue et que jouera la FAO pour promouvoir l'autosuffisance des pays en développement dans les domaines du développement et de l'aménagement des pêches en s'occupant de la formation et du transfert de connaissances, de compétences et de techniques. Il a aussi mis l'accent sur la capacité de la FAO de fournir des avis et des analyses politiques et de promouvoir des recherches intégrées sur la biologie, l'économie et la technologie de la pêche. Il a demandé à la FAO d'attribuer, dans son programme consacré aux pêches, une priorité élevée à la surveillance et à la prévention de la dégradation de l'environnement dans les eaux tant marines que continentales et dans l'aquaculture et d'encourager les pays à coopérer pour protéger le milieu aquatique. Il a reconnu la nécessité pour la FAO de continuer à jouer son rôle essentiel de promoteur de la coopération internationale dans le domaine des pêches, notamment pour les questions touchant le commerce, et a vigoureusement appuyé les initiatives prises par la FAO pour promouvoir le rôle des femmes dans le domaine des pêches. (par. 12, 15-22)

Examen des organes régionaux des pêches de la FAO et de leur rôle dans les activités de CTPD et de CEPD

Le Comité a passé en revue les activités et les réalisations des organes régionaux des pêches de la FAO. Il a reconnu qu'il est difficile d'évaluer les résultats obtenus par ces organes car le degré de développement des pays membres, l'importance de la pêche dans les différentes régions et la durée d'activités de ces organes sont très variables. Il a donc estimé que les efforts visant à introduire un meilleur système d'évaluation des résultats de ces organes doivent se poursuivre. Le Comité a toutefois reconnu l'utilité de ces organismes qui ont facilité de bien des manières la coopération technique et économique entre pays en développement et il s'est félicité de la collaboration fructueuse qui s'est instaurée entre ces organes et d'autres organisations régionales s'occupant des pêches. Le Comité a formulé différentes suggestions concernant le renforcement des futures activités de ces organismes. Il convient de noter tout particulièrement la recommandation de revoir de façon approfondie les

fonctions et structures de la Commission indo-pacifique des pêches en vue de revitaliser cet organisme. Le Comité a remarqué pour conclure que le manque de ressources financières est un grave problème pour presque tous ces organismes et a exhorté les donateurs à accroître leur soutien.

(par. 29-31, 34, 35-41, 43)

Programmes d'action de la Conférence mondiale des pêches de 1984: état d'avancement et priorités futures

Le Comité s'est déclaré satisfait des progrès accomplis concernant l'exécution des Programmes d'action de la Conférence mondiale des pêches et le généreux soutien accordé par les donateurs à ces programmes, et qui a dépassé l'objectif indicatif annuel de 15 millions de dollars E.-U. en 1988 et en 1989 pour les activités menées dans le cadre de la FAO. Il a noté que les fonds alloués en dehors de la FAO se sont élevés en 1988 à 10 millions de dollars E.-U. au moins. Il s'est félicité du rôle de catalyseur joué par la FAO dans la mobilisation de ce soutien. Le Comité a néanmoins observé qu'il existe d'importants déséquilibres dans le soutien financier apporté aux différentes régions et aux différents Programmes d'action. Il est convenu que les cinq Programmes d'action devront se poursuivre au-delà de 1989 pour fournir, au niveau international, un cadre et une orientation valables pour l'aménagement et le développement des pêches. Il a été convenu que le nouvel objectif indicatif applicable aux crédits qui seront affectés dans le cadre de la FAO au soutien des Programmes d'action devrait être fixé à 20 millions de dollars E.-U. par an. Il est convenu en outre qu'il faut considérer les cinq questions communes définies par la FAO, à savoir la protection de l'environnement aquatique, l'amélioration de l'information, des données et des statistiques relatives au secteur des pêches, l'investissement, la formation et le rôle des femmes, comme des facteurs clés dans la formulation et la mise en oeuvre des activités relevant du Programmes d'action. Il a été recommandé aussi que la recherche halieutique reçoive une importance équivalente.

(par. 45-48).

Rapport de la deuxième session du Sous-Comité du COFI sur le commerce du poisson - Rome, 24-27 octobre 1988

Le Comité a, d'une manière générale, approuvé les recommandations de la deuxième session du Sous-Comité du COFI sur le commerce du poisson, et notamment la poursuite des activités entreprises dans le cadre du Programme d'action IV sur le commerce international du poisson et des produits de la pêche. Il a estimé que les travaux du Sous-Comité se sont révélés fructueux et il est convenu qu'ils doivent se poursuivre. Le Programme d'assistance technique concernant les produits de la pêche et le développement de la commercialisation a été jugé nécessaire et opportun. Le Comité s'est déclaré préoccupé de l'avenir incertain du réseau des Services régionaux d'information sur la commercialisation du poisson, qui a utilement contribué à renforcer le commerce international du poisson et des produits de la pêche et a lancé un appel à la FAO et aux donateurs pour qu'ils continuent d'en assurer le financement. Il a suggéré que les services régionaux devraient aussi se préoccuper des produits traditionnels, qui proviennent dans une large mesure du sous-secteur de la pêche artisanale. Le Comité a décidé que le Directeur général de la FAO devrait être invité à se mettre en rapport, le moment venu, avec le Fonds commun pour les produits de base pour lui demander de désigner le Sous-Comité du commerce du poisson comme organisme international de produit, apte à parrainer et à suivre des projets financés par le Fonds pour les produits halieutiques. Il a décidé que, dorénavant, le Sous-Comité tiendrait ses sessions tous les deux ans à moins que les circonstances, par exemple une éventuelle désignation du Sous-Comité en tant qu'organisme international de produit par le Fonds commun, ne nécessitent des arrangements différents.

(par. 65, 68-69, 71, 73)

Activités de la FAO dans le domaine des pêches au cours de l'exercice 1990-91

Le Comité a pris note du programme cadre proposé et a approuvé les grandes priorités, parmi lesquelles l'aquaculture, retenues par le Directeur général pour le Sommaire du Programme de travail et budget 1990-91. Il a noté avec satisfaction que l'accroissement proposé par le Directeur général pour le Programme Pêches est de 1,9 pour cent contre 1,1 pour cent pour l'ensemble de l'Organisation. Le Comité souscrit à ce programme, dans son contenu et dans sa forme, ainsi qu'aux domaines d'action proposés pour les pêches. Il est convenu que le programme proposé pour les pêches est équilibré, qu'il répond aux besoins des Etats Membres et qu'il constitue un point de départ acceptable pour la préparation de la version intégrale du Programme de travail et budget concernant les pêches que la Conférence de la FAO examinera à sa vingt-cinquième session. Il a insisté de nouveau sur l'importance qu'il attache à l'évaluation de l'influence de l'environnement sur les pêches maritimes et continentales et a estimé qu'il serait bon que des ressources accrues soient consacrées à la protection du milieu aquatique.

(par. 77, 79, 80, 82,94)

Système normalisé de marquage et d'identification des bateaux de pêche

Le Comité a appris que, conformément à la recommandation qu'il avait formulée à sa dix-septième session, le Directeur général a fait paraître, pendant la période intersessions, le projet de spécifications soumis aux ministres responsables des pêches au sein des gouvernements des pays membres de la FAO, en leur demandant dans quelle mesure ce projet répondait aux exigences nationales. Quarante et un Etats Membres ont répondu que les normes en question satisfont aux exigences nationales. Le Comité a été d'accord, en principe, pour approuver les spécifications et a recommandé que le projet de systèmes normalisés de marquage et d'identification des bateaux de pêche soit amendé de façon à y inclure la nouvelle définition du pont et à spécifier, dans le texte, que les normes seront adoptées à titre volontaire. Le Directeur général a été invité à prendre les mesures nécessaires pour envoyer les spécifications entérinées par le COFI à tous les Etats Membres, aux institutions spécialisées compétentes des Nations Unies et aux organisations internationales s'occupant des pêches.

(par. 97-98, 100, 109-110)

Résultats de la Conférence pour l'adoption d'un projet d'accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien

Le Comité a pris note des résultats de cette Conférence et a confirmé la nécessité d'aboutir rapidement à une conclusion.

(par. 115)

Espèces sous-utilisées

Le Comité a demandé au Secrétariat d'inclure dans l'ordre du jour des sessions futures du Comité des questions pratiques concernant le développement de la pêche et les débouchés des espèces sous-utilisées.

(par. 116)



## OUVERTURE DE LA SESSION

1. Le Comité des pêches a tenu sa dix-huitième session à Rome du 10 au 14 avril 1989. Y ont assisté 88 membres du Comité, des observateurs de dix Etats Membres de la FAO, de deux Etats non membres et du Saint-Siège, ainsi que des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, de l'Organisation internationale du travail, de l'Organisation maritime internationale, de la Commission océanographique inter-gouvernementale, de la Banque mondiale, du Programme alimentaire mondial, de la Communauté économique européenne, et des observateurs de 13 autres organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des délégués et observateurs figure à l'Annexe B du présent rapport.
2. Le Président du Comité, M. Hassen Akrouf (Tunisie), a ouvert la séance. Dans son allocution d'ouverture, il a souligné l'importance de la coopération internationale dans le développement et l'aménagement des pêches mondiales. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a inauguré la Session. Le texte de sa déclaration liminaire est reproduit à l'Annexe D. Les délégations ont apprécié cette déclaration dans laquelle ils ont vu une expression concrète du rôle de chef de file que l'Organisation exerce à l'égard du développement et de l'aménagement rationnel des ressources halieutiques mondiales.
3. Le Comité a entendu des déclarations de S.E. Monsieur Sardar Amjad Hossein, Ministre des pêches et de l'élevage de la République du Bangladesh et de S.E. Madame Clara Jusidman, Vice-Ministre des pêches du Mexique.
4. Le Ministre des pêches et de l'élevage du Bangladesh s'est déclaré sensible aux efforts déployés par l'Organisation pour améliorer le niveau nutritionnel des populations pauvres et affamées et a reconnu l'importance de sa contribution au développement de la pêche dans le monde. Il a précisé que dans son pays la production de poisson dans les eaux intérieures libres et sa consommation par habitant avaient récemment baissé, mais que des efforts étaient actuellement faits pour accroître l'approvisionnement en poisson en développant la pêche de capture et l'aquaculture. Il a préconisé un perfectionnement de la technologie de production et souligné qu'afin d'améliorer l'aménagement des pêches, il fallait, en dehors des techniques d'aquaculture, d'une meilleure utilisation des ressources halieutiques et d'une réduction des gaspillages et des pertes après capture, renforcer la coopération technique et économique aussi bien nord/sud que sud/sud. Conscient de l'avantage comparatif que présente la FAO lorsqu'il s'agit de promouvoir la collaboration entre les pays, il lui a demandé d'intensifier son rôle et en particulier de faciliter les possibilités d'investissement dans le secteur des pêches des pays en développement.
5. Le Vice-Ministre des pêches du Mexique, évoquant les contraintes auxquelles se trouve actuellement confrontée l'Organisation, a insisté sur la nécessité que ses membres affirment leur volonté politique que la FAO reste un centre de coopération internationale en matière de pêche. Elle a invité les membres du Comité à aborder cette session dans un esprit de solidarité internationale. Le Vice-Ministre a noté avec satisfaction la façon dont la FAO voyait le rôle qu'elle devrait jouer à long terme pour répondre efficacement aux besoins des pays membres et a souhaité le renforcement de l'Organisation. Elle a observé que les principes et orientations de la stratégie d'aménagement et de développement des pêches adoptés par la Conférence mondiale de la FAO

sur les pêches restaient valables. Tout en exprimant sa satisfaction des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des programmes d'action, elle s'est déclarée préoccupée par le persistant déséquilibre de la répartition entre les régions des ressources financières allouées pour l'exécution de ces programmes. Le Vice-Ministre a souligné le danger de surexploitation provoqué par le manque de moyens disponibles pour la recherche et le suivi des ressources halieutiques, manque dû essentiellement aux problèmes découlant de la charge de la dette extérieure et de la réduction des crédits publics affectés aux activités de recherche. Elle a exprimé son appui aux travaux du Sous-Comité du COFI sur le commerce du poisson et évoqué le déséquilibre de la balance commerciale et les barrières tarifaires et non tarifaires, comme les restrictions d'ordre écologique, qui limitent l'entrée des produits de la pêche sur certains marchés.

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA SESSION**

6. Le Comité a adopté l'ordre du jour reproduit à l'Annexe A du présent rapport. La liste des documents dont était saisi le Comité constitue l'Annexe C.

#### **ELECTION DU BUREAU**

7. Comme il s'agissait de la première et unique session tenue au cours de l'exercice 1988-89, le Comité a été invité à élire un Président, un premier Vice-Président et quatre autres Vice-Présidents. M. Zbigniew Karnicki (Pologne) a été, à l'unanimité, élu Président du Comité; Mme Clara Jusidman (Mexique) a été élue premier Vice-Président et les représentants de Madagascar, des Pays-Bas, de la République islamique d'Iran et du Canada ont été élus Vice-Présidents.

8. Un Comité de rédaction a été formé. Il se composait des représentants des pays ci-après : Argentine, Australie, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Inde, Japon, République islamique d'Iran, Malawi, Thaïlande et Tunisie. Le Comité de rédaction a élu le Danemark à la Présidence et le Malawi à la Vice-Présidence.

#### **LA PECHE DANS LE MONDE ET LA FAO**

##### **a) Tendances et perspectives des pêches de capture et de l'aquaculture dans les 25 prochaines années et rôle de la FAO**

9. Le Comité a examiné le document COFI/89/2, qui passait en revue les tendances et les perspectives des pêches mondiales au cours des 25 prochaines années et leurs implications pour les programmes futurs de la FAO. Il s'est félicité d'avoir ainsi l'occasion d'examiner les grandes questions qui ressortaient de cette analyse, qui constituerait à son avis un excellent cadre pour les discussions plus détaillées qu'il aurait, dans la suite de l'ordre du jour, sur le rôle et l'action de la FAO à court et à long terme en matière de pêche.

10. Il a été avisé que ce document était essentiellement fondé sur les contributions du Département des pêches à l'examen entrepris, à la demande de la vingt-quatrième session de la Conférence de la FAO en novembre 1987, de certains aspects des buts et opérations de la FAO et des moyens de renforcer encore le rôle prééminent de l'Organisation en faveur de l'agriculture et de la pêche dans le monde. Le Comité a noté avec satisfaction l'approche

analytique, imaginative et prospective du document présenté, qui permet, en faisant le point des grandes questions qui se posent à la pêche dans le monde, de déterminer avec précision les priorités d'action de la FAO dans ce secteur.

11. Quelques délégués ont fait état de la distribution tardive de certains documents du COFI et ont estimé que le Secrétariat devrait revoir cette question et faire en sorte que les délégations nationales aient la possibilité de prendre connaissance de cette intéressante documentation. Le Secrétariat a expliqué que ces retards étaient en partie dus aux difficultés financières que l'Organisation avait connues pendant la période intersessions.

12. Le Comité a approuvé l'analyse que fait le document de la situation et des perspectives de la pêche dans le monde. Il a observé qu'il ne semble guère possible d'accroître sensiblement les prises des espèces démersales et que, s'il paraît y avoir davantage de chances du côté des petites espèces pélagiques, les stocks sont sujets à des fluctuations considérables et qu'il faudrait dans bien des cas, pour les mettre à la disposition du consommateur à des conditions abordables, trouver de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

13. Le Comité est donc convenu qu'il faut continuer de rechercher d'autres possibilités d'accroître la production pour faire face à la demande toujours croissante de poisson pour la consommation humaine. A cet égard, il a mis l'accent en particulier sur la nécessité de soutenir le développement des pêches en aménageant les ressources d'une façon rationnelle et opportune, de viser à une exploitation à la fois plus poussée et économique des espèces non classiques, y compris mésopélagiques, d'améliorer l'utilisation du poisson en réduisant les pertes après capture, notamment le rejet des captures accessoires, et d'encourager davantage le développement effectif de l'aquaculture. Les politiques et actions menées à cet effet devront prendre en compte les aspirations et les besoins des communautés d'artisans pêcheurs et les avantages que peut apporter une collaboration en matière d'aménagement et de développement des pêches dans l'esprit de la CTPD et de la CEPD.

14. De nombreuses délégations ont informé le Comité des progrès réalisés et des problèmes rencontrés par leurs pays dans les efforts qu'ils déploient pour accroître les avantages nutritionnels, sociaux et économiques apportés par le secteur de la pêche; il a été observé à de nombreuses reprises que les expériences nationales en matière de développement et d'aménagement des pêches vont tout à fait dans le sens des questions évoquées dans le document COFI/89/2. L'attention a été attirée en outre sur les avantages et les gains d'efficacité que procurent les réformes des structures institutionnelles et l'adoption d'une approche intégrée pour déterminer la politique à suivre et élaborer et exécuter les plans dans le secteur des pêches. Plusieurs délégations ont évoqué l'incidence négative de la charge de la dette extérieure et des ajustements structurels à la fois sur leurs programmes en cours et prévus dans le domaine des pêches et sur les modes de consommation du poisson. Il a aussi été fait mention de la nécessité de redoubler d'efforts pour réduire les obstacles aux échanges, notamment les barrières non tarifaires, et pour promouvoir des normes internationales de qualité des produits de la pêche.

15. Le Comité a approuvé les principales priorités d'action de la FAO telles qu'elles ressortent de l'analyse présentée dans le document. En particulier, il a marqué son plein accord sur le fait que la FAO devrait faire porter surtout ses efforts sur les domaines où elle possède, de par son mandat, un avantage comparatif.

16. Il a accordé une priorité élevée au renforcement ultérieur du rôle que la FAO assume depuis longtemps en matière de collecte, d'analyse et de diffusion de renseignements et de données portant sur tous les aspects des pêches; la disponibilité de telles données a été considérée comme une condition essentielle de la planification des systèmes d'aménagement et des programmes de développement. Il a été fait mention de la nécessité d'améliorer la fiabilité des données et aussi de renforcer le contrôle de la qualité des données recueillies; il a été signalé aussi qu'il faudrait accorder une attention particulière aux données socio-économiques et aux données concernant les ressources ichtyques elles-mêmes. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité d'affecter les ressources suffisantes au fonctionnement des services dispensés par la Bibliothèque du Département des pêches.

17. Convaincu des considérables possibilités d'avenir de l'aquaculture, le Comité a demandé à l'Organisation de renforcer son appui à ce secteur, notamment en fournissant des avis, une aide et une formation dans le domaine des techniques aquacoles et dans celui de la détermination des politiques et plans nationaux de développement de ce secteur, y compris la planification et l'exécution des projets d'investissement dans l'aquaculture. Sur le plan technique, la nécessité d'une aide concernant les aliments artificiels, les maladies des poissons et l'amélioration génétique des stocks de poissons a également été soulignée; la FAO a en outre été encouragée à suivre l'évolution de la biotechnologie.

18. Le Comité a beaucoup insisté sur le rôle que joue et que jouera la FAO pour promouvoir l'autosuffisance des pays en développement dans le domaine des pêches, en assurant une formation dans tous les domaines des pêches et en encourageant le transfert de connaissances, de compétences et de techniques appropriées, en particulier en ce qui concerne les nouveautés en matière de techniques et d'engins de pêche et de méthodes de transformation et de commercialisation.

19. Notant que l'aménagement des pêches est en train de devenir une tâche de plus en plus complexe et difficile nécessitant davantage une stratégie qu'une approche à court terme, le Comité a également mis l'accent sur la capacité de la FAO de fournir des avis et des analyses politiques et de promouvoir des recherches intégrées sur la biologie, l'économie et la technologie de la pêche. Il a été demandé, à ce propos, qu'une attention particulière soit accordée à l'étude des concepts, options et méthodes d'aménagement, notamment de systèmes d'un bon rapport efficacité - coût pour la surveillance, le contrôle et le suivi des opérations de pêche, ainsi qu'à l'examen de certaines questions telles que les conflits relatifs à l'utilisation des ressources côtières, l'identification et l'évaluation des possibilités d'investissement, les ajustements à apporter dans des circonstances déterminées, et les conditions socio-économiques des communautés de pêche artisanale. Des recherches et analyses détaillées des facteurs influant sur la demande de poisson seraient aussi très utiles.

20. Le Comité s'est déclaré gravement préoccupé des risques croissants que la dégradation de l'environnement, la pollution et les effets délétères du rejet en mer de débris et de déchets comportent pour le développement équilibré et l'aménagement rationnel des pêches. Il a demandé à la FAO d'attribuer, dans son programme consacré aux pêches, une priorité élevée à la surveillance et à la prévention de la dégradation de l'environnement dans les

eaux tant marines que continentales et dans l'aquaculture, et d'encourager les pays à coopérer pour protéger le milieu aquatique. Il a aussi encouragé la FAO à considérer de plus près l'impact des fluctuations naturelles de l'environnement et des changements de climat sur les pêches.

21. Le Comité a appelé l'attention sur la nécessité pour la FAO de conserver son rôle essentiel de promoteur de la coopération internationale dans le domaine des pêches, notamment pour les questions touchant le commerce. Plusieurs délégations ont souligné que le réseau des organes régionaux des pêches de la FAO et autres organismes créés pour faciliter la collaboration régionale et sous-régionale a fait ses preuves; certains ont mentionné également les avantages des entreprises conjointes, accords bilatéraux et autres formes de collaboration entre pays.

22. Le Comité s'est félicité des initiatives prises et envisagées par la FAO pour promouvoir le rôle des femmes dans le domaine des pêches. Il a décidé que, conformément à la Résolution 1/94 du Conseil, il analyserait à sa prochaine session un rapport sur les réalisations du Département des pêches dans ce domaine.

23. Le Comité s'est loué des mesures proposées en vue de resserrer et de mieux intégrer les activités menées par la FAO dans le domaine des pêches avec celles d'autres unités de l'Organisation à propos de questions présentant un intérêt mutuel, par exemple l'aquaculture, les politiques générales de développement des zones côtières et rurales, aussi bien dans le cadre de relations informelles que par la création d'équipes spéciales inter-unités et interdisciplines.

24. Il a noté avec approbation que la FAO a l'intention de continuer à suivre de près l'état des pêcheries de la Zone statistique 41 et, le cas échéant, de faire rapport à ce sujet. Conscient de l'importance de cette pêcherie, il a demandé au Secrétariat de poursuivre cette tâche, dans l'esprit de son mandat d'institution technique spécialisée. Le Comité a invité les pays qui pêchent dans cette zone à coopérer avec le Secrétariat en lui fournissant toutes les données scientifiques utiles.

25. L'observateur de l'URSS, rappelant que son pays attribue une importance particulière à la contribution que les pêches peuvent apporter à la sécurité alimentaire, a informé le Comité de certains aspects des plans élaborés par l'URSS pour développer ultérieurement son secteur halieutique, tant maritime que continental. Il a fait savoir que l'URSS appuie les priorités identifiées par la FAO pour ses activités dans le domaine des pêches et a réaffirmé que son pays est disposé à collaborer avec la FAO chaque fois que cela sera possible.

26. Le délégué du Mexique, parlant au nom de l'Organisation latino-américaine pour le développement des pêches (OLDEPESCA), a fourni des informations sur les politiques de cette Organisation et sur un plan d'action qu'elle a récemment adopté; il a rappelé que des liens plus étroits ont été établis avec la FAO et avec d'autres organisations, qu'il a remerciées pour leur assistance et leur collaboration.

27. Le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a tout particulièrement évoqué les préoccupations de son Organisation concernant la protection de l'environnement. Il a mentionné la collaboration

instaurée avec la FAO en matière de surveillance des eaux côtières par la télédétection et appuyé les efforts exercés par la FAO pour promouvoir l'utilisation du poisson, aliment sain et nutritif.

28. Le représentant de l'Organisation internationale du travail (OIT) a décrit les initiatives prises récemment par son Organisation pour régler les conditions de travail des pêcheurs, notamment par l'adoption de conventions, codes d'usages et directives en matière de formation. Il a informé le Comité des résultats de la réunion que la Commission de l'OIT des conditions de travail dans l'industrie de la pêche a tenue en mai 1988 et qui a, entre autres, formulé des recommandations sur les systèmes de rémunération et de gain et sur les besoins socio-économiques des artisans-pêcheurs.

**b) Examen des organismes régionaux des pêches de la FAO et de leur rôle dans les activités de CTPD et CEPD**

29. Dans son introduction, le Secrétariat a rappelé que la FAO avait créé neuf organismes régionaux des pêches investis de responsabilités en matière de conservation et d'aménagement des ressources halieutiques ainsi que de développement des pêches. Trois d'entre eux s'occupent exclusivement des eaux intérieures. Il ressort de l'analyse de leurs mandats que ces organismes ont en commun quatre catégories d'activités: collecte de données, recherche et formation, développement, aménagement. Les débats sur le point précédent de l'ordre du jour ont montré que ces activités devraient continuer de jouir d'une priorité élevée dans les travaux de la FAO.

30. Il a été reconnu qu'il est difficile d'évaluer les résultats obtenus par ces organismes régionaux des pêches car, en dépit de leurs activités communes de base, ils présentent beaucoup de différences en ce sens que la situation du développement de leurs pays membres, l'importance de la pêche dans leurs régions respectives et leur durée d'activité sont très variables. On a estimé que les efforts visant à introduire un meilleur système d'évaluation des résultats de ces organes devraient se poursuivre.

31. Le Comité a exprimé son approbation unanime de l'action de ces organismes, qui ont aidé de bien des manières à la coopération technique et économique entre pays en développement. Il a noté que la plupart d'entre eux ont organisé des colloques et des ateliers qui ont permis des échanges fort utiles d'informations et de données d'expérience, et recommandé que l'on donne la suite pratique voulue aux travaux de ces réunions. Plusieurs organismes ont en outre créé des groupes de travail qui ont examiné un grand nombre de questions techniques et scientifiques et aidé à orienter la recherche et à promouvoir les améliorations technologiques dans les pays membres.

32. Le Comité a noté que les organismes régionaux des pêches de la FAO ont aussi fourni d'autres formes d'aide, par exemple en entreprenant et en encourageant l'évaluation des stocks, en rassemblant et en publiant des données statistiques (et en aidant à l'amélioration de la collecte des données sur le plan national) ainsi qu'en formant du personnel. Ils ont en outre dans certains cas encouragé la publication de communications scientifiques et servi de point de rassemblement des informations régionales concernant la situation des pêches.

33. Il a cependant été reconnu que la situation a évolué à bien des égards depuis la création du premier organisme régional il y a 40 ans. Il existe maintenant davantage de personnel formé dans les régions; la question de l'aménagement a pris de l'importance et le rôle des facteurs socio-économiques dans l'aménagement des pêches est désormais mieux reconnu. D'une façon générale le secteur des pêches est devenu plus complexe et il est souhaitable que les organismes régionaux s'adaptent à l'évolution de la situation.

34. Le Comité s'est félicité de la collaboration fructueuse qui s'est instaurée entre les organismes de la FAO et d'autres organisations régionales qui s'occupent d'aménagement et de développement des pêches. Il a noté que la FAO travaille déjà en étroite coopération avec celles-ci, notamment avec la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS), à laquelle elle fournit une aide pour la création d'une base de données et d'un système d'établissement de statistiques au plan régional. Des délégations ont instamment demandé qu'une coopération plus étroite encore soit instaurée avec des organismes tels que le Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est (SEAFDEC), l'Organisation latino-américaine pour le développement des pêches (OLDEPESCA) et la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), afin d'éviter les chevauchements d'activités et de faciliter la participation de ces organismes à l'action de la FAO dans les régions.

35. Le Comité a souligné le rôle clef joué depuis près de 40 ans par le Conseil général des pêches pour la Méditerranée (CGPM), qui a permis de mieux connaître les ressources halieutiques. Il a insisté sur la nécessité d'accroître les moyens dont dispose le Conseil pour qu'il puisse exercer pleinement ses importantes responsabilités en matière d'aménagement. Il a été pris acte avec satisfaction du lancement d'une deuxième phase du projet MEDRAP et l'espoir a été exprimé que le PNUD fournirait un soutien suffisant.

36. En ce qui concerne la Commission indo-pacifique des pêches (CIPP), le Comité a estimé que le moment paraît venu de revoir de façon approfondie les fonctions et structures de la CIPP en vue de revitaliser cet organisme et d'en renforcer les activités dans les domaines technique et politique. Le Comité a pris acte avec satisfaction de l'annonce faite par la Chine de son intention d'adhérer à la Commission, ce qui lui donnera plus de poids, en particulier dans la région de la mer de Chine méridionale.

37. S'agissant de l'océan Indien, plusieurs délégations ont observé que la Mer rouge, le Golfe d'Aden et la mer d'Oman ne sont actuellement couverts par aucun organisme subsidiaire spécifique de la Commission des pêches pour l'océan Indien (CPOI) compétente pour susciter la coopération des pays côtiers de ces importantes sous-régions en matière d'aménagement et de développement des pêches. Il a été suggéré que la CPOI examine la possibilité d'inclure ces eaux dans la zone de compétence de son Comité pour le développement et l'aménagement des ressources halieutiques des Golfes, qui couvrirait ainsi toute la partie nord-ouest de l'océan Indien. Les efforts actuellement déployés pour créer une Commission des thons de l'océan Indien ont été salués; certaines délégations ont exprimé l'espoir qu'elle contribuerait à améliorer l'aménagement de ces stocks précieux et à lutter contre la pêche thonière illégale dans la zone.

38. Certaines délégations ont été déçues de constater que le document présenté au Comité n'apportait pas beaucoup de détails sur les activités du Comité des pêches continentales pour l'Afrique (CPCA). Le Comité a insisté sur le fait qu'il ne faudrait pas que cela implique une réduction de la priorité accordée

aux pêches continentales en Afrique. Bien au contraire, les activités du CPCA ont une importance capitale pour les Etats Membres africains et en particulier pour ceux qui, privés de façade maritime et géographiquement défavorisés, ne peuvent tirer parti de ressources marines. Il a été instamment demandé au CPCA de développer ses activités dans le bassin du lac Tchad, en coopération avec la Commission chargée de ce bassin. Le travail de ses Sous-Comités du lac Victoria et du lac Tanganyika en matière de statistiques, d'harmonisation des législations, d'évaluation des stocks et d'aménagement des ressources a été apprécié et on s'est félicité de la mise en route d'un nouveau projet régional pour le lac Tanganyika. Le Comité a noté que le Programme régional de recherche coopérative du CPCA sur la technologie du poisson en Afrique peut être considéré comme une expérience réussie de CTPD. De nombreux membres ont instamment demandé que reprennent les très utiles activités de formation menées jusqu'en 1987 par le Centre aquacole régional pour l'Afrique (CARA), installé à Port-Harcourt (Nigéria).

39. En ce qui concerne le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), il a été rendu hommage à l'assistance fournie depuis 1974 par le PNUD et par d'autres donateurs au projet COPACE. Grâce à ce projet, la région dispose maintenant d'un personnel plus qualifié et une infrastructure de recherche a été mise en place. La situation a toutefois évolué au cours des deux dernières décennies. Par exemple, l'effort de pêche étranger a considérablement augmenté, les stocks sont maintenant pleinement exploités et de nouveaux arrangements de coopération sous-régionale sont apparus. Cette évolution se reflète dans le rapport de la Conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre Etats africains riverains de l'océan Atlantique qui s'est tenue à Rabat (Maroc) du 30 mars au 1er avril 1989. Cette Conférence a, entre autres, préconisé le recours à la CTPD dans la région, et notamment l'emploi en plus grand nombre d'un personnel local qualifié. Il a été souligné que la Conférence ministérielle avait pour but de compléter les travaux du COPACE, qui a encore un rôle utile à jouer dans les domaines de la collecte des données, de l'évaluation des stocks, de la formation et de l'aménagement des ressources.

40. Plusieurs délégués de l'Amérique latine et des Caraïbes ont formulé des observations concernant les activités de la Commission des pêches continentales pour l'Amérique latine (COPESCAL) et de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO). Ils ont reconnu que ces deux organes, qui ont récemment procédé à un examen de leur structure interne, constituent d'utiles instances pour les échanges d'informations et de données d'expérience. La participation au COPACO de pays n'appartenant pas à la région mais participant à la pêche a été jugée utile dans la mesure où elle coïncide avec les intérêts des Etats côtiers. Il a été suggéré également qu'il serait bon de trouver le moyen d'associer des pêcheurs aux activités de certains de ses ateliers et groupes de travail. Il a été fait observer qu'il faudrait, en étroite coopération avec des Etats Membres, planifier les futures activités à moyen et même à long terme; pour cela, il faudrait disposer du soutien technique nécessaire sous la forme, par exemple, de projets régionaux exécutés par la FAO, en coopération avec d'autres organisations s'occupant des pêches dans la région. Le projet de soutien aux activités régionales d'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (AQUILA) apporte une aide précieuse aux travaux de la COPESCAL. Le Comité a noté avec satisfaction que le Gouvernement de l'Italie se propose de continuer à soutenir ce projet.

41. Le Comité a pris note de l'important travail accompli par la CECPI dans le domaine des études biologiques, de l'aquaculture, de la lutte contre les maladies des poissons et des critères de qualité des eaux. Il a noté en outre que cet organe, entièrement constitué de pays développés, peut aussi avoir son utilité pour les pays en développement. Ses publications, en particulier, présentent un large intérêt. Il a été noté également qu'un Symposium sur la pisciculture en étangs d'eau chaude se tiendra à Prague en mai 1990 et que tous les chercheurs intéressés, y compris ceux des pays en développement, pourront y participer.

42. Quelques délégations ont décrit l'aide financière que leurs pays apportent à divers organismes régionaux des pêches de la FAO. La Suède et le Danemark financent le projet sur lequel reposent les travaux du Comité du Golfe du Bengale (BOBC). La délégation de la Suède a noté que l'expérience faite aussi bien dans le Golfe du Bengale que dans d'autres zones montre qu'une approche régionale est nécessaire en matière d'aménagement et que, dans le cas du golfe du Bengale, la CTPD est encouragée. Le délégué du Japon a indiqué que son gouvernement a, par le biais de fonds fiduciaires, apporté une aide substantielle aux organes régionaux de la FAO. C'est ainsi qu'a été financé le travail d'évaluation des stocks entrepris dans le cadre du Programme sur le développement et l'aménagement des thons de la zone indo-pacifique pour aider le Comité CPOI pour l'aménagement des thons de l'Océan Indien; une assistance a également été fournie en faveur du développement des techniques aquacoles dans le Pacifique Sud et pour la formation halieutique soit en envoyant des experts dans des pays d'outremer, soit en invitant des stagiaires étrangers au Japon. La délégation de la République de Corée a signalé que, pendant vingt ans, son gouvernement a fourni une assistance du même type dans le domaine de la formation.

43. Le Comité a conclu que le manque de ressources financières est un grave problème pour presque tous ces organismes et a exhorté les donateurs à accroître leur soutien.

44. Le représentant du PNUD a félicité les pays côtiers et non côtiers participant au Projet de développement et d'aménagement des thons de la zone indo-pacifique (IPTP) d'avoir repris à leur compte le financement de cet important projet. Il a rappelé également que l'Unité spéciale du PNUD chargée de la CTPD tiendra en juin 1989 au Mexique une réunion sur la CTPD et l'aquaculture.

#### **PROGRAMMES DE LA FAO A MOYEN ET COURT TERMES DANS LE SECTEUR DES PECHES**

##### **a) Programmes d'action de la Conférence mondiale des pêches de 1984: état d'avancement et priorités futures**

45. Le Comité a examiné ce point à la lumière du document COFI/89/4 et de documents d'information connexes. L'accord a été général sur l'appui à fournir aux cinq Programmes d'action approuvés en 1984 par la Conférence mondiale de

la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches 1/, et sur le fait qu'ils doivent se poursuivre pour fournir au niveau international un cadre et une orientation valables pour l'aménagement et le développement des pêches. Leur prolongation au-delà de la période 1985-89 a donc été approuvée à l'unanimité.

46. Le Comité a noté que le financement des activités entreprises, aussi bien dans le cadre de la FAO qu'en dehors, à l'appui des Programmes d'action a augmenté au cours des cinq ans qui s'étaient écoulés depuis la Conférence mondiale. En 1988 et en 1989, les crédits affectés aux activités exercées dans le cadre de la FAO ont dépassé l'objectif indicatif de 15 millions de dollars E.-U. et les fonds alloués en dehors de la FAO en 1988 se sont élevés à 10 millions de dollars E.-U. au moins. On s'est félicité du généreux soutien apporté aux Programmes d'action par les donateurs et du rôle de catalyseur joué par la FAO dans la mobilisation de ce soutien. Il a été convenu que, pour tenir compte de l'augmentation des coûts durant la période considérée, le nouvel objectif indicatif applicable aux crédits qui seront affectés dans le cadre de la FAO au soutien des Programmes d'action devrait être fixé à 20 millions de dollars E.-U. par an. Il a été observé que les Programmes d'action doivent être suivis en permanence et, à cet égard, il a été précisé que des indicateurs de suivi et d'évaluation sont intégrés dès le départ dans tous les projets de la FAO formulés dans le cadre des Programmes d'action. Des rapports d'avancement seront en outre périodiquement présentés au Comité des pêches ainsi qu'au Conseil et à la Conférence de la FAO.

47. Il a été observé qu'il existe d'importants déséquilibres dans le soutien financier apporté aux différentes régions et aux différents programmes d'action. Plusieurs délégations latino-américaines ont exprimé l'espoir que la grave situation qui règne actuellement dans certains pays de la région Amérique latine et Caraïbes serait l'occasion de corriger les déséquilibres qui ont jusqu'ici affecté le soutien financier des programmes d'action. Ce déséquilibre s'est quelque peu atténué à la suite de l'approbation par le Gouvernement norvégien d'un financement assez important à l'appui du Programme d'action V. Le Comité a exprimé l'espoir que cette contribution encouragera d'autres donateurs à soutenir ce Programme. Il a été noté par ailleurs que les informations disponibles sur les activités exercées en dehors du cadre de la FAO sont incomplètes et que l'ensemble du soutien aux programmes d'action est probablement mieux équilibré que ne l'indiquent ces informations.

- 
- 1/ - Programme I : Planification, aménagement et développement des pêches  
- Programme II : Développement de la pêche artisanale  
- Programme III : Développement de l'aquaculture  
- Programme IV : Commerce international du poisson et des produits de la pêche  
- Programme V : Rôle de la pêche dans la lutte contre la sous-alimentation

48. Le Comité est convenu qu'il fallait considérer les cinq questions communes définies par la FAO, à savoir la protection de l'environnement aquatique, l'amélioration de l'information, des données et des statistiques relatives au secteur des pêches, l'investissement, la formation et le rôle des femmes, comme des facteurs clés dans la formulation et la mise en oeuvre des activités entrant dans le cadre des Programmes d'action. Il a été estimé en outre que la recherche halieutique devrait se voir attribuer une importance équivalente. Il a été observé que les cinq Programmes d'action devraient être considérés comme un cadre intégré et que les questions qui leur sont communes en feraient elles-mêmes partie intégrante.

49. Tous les participants ont marqué leur accord sur la nécessité de protéger l'environnement aquatique et sur le fait que la FAO peut apporter une contribution importante dans ce domaine. A cet égard, il a été suggéré que cette dernière prenne soin de ne pas entreprendre des activités dans lesquelles d'autres organisations internationales jouent un rôle majeur. Le sentiment général a été que les effets environnementaux des projets relatifs à la pêche et à l'aquaculture devraient être étudiés de manière à être totalement pris en compte au moment de la formulation de ces projets.

50. Le Comité a reconnu qu'il importe d'améliorer l'information, les données et les statistiques dans le secteur des pêches. Il a été suggéré que les pêcheurs soient sensibilisés à la nécessité de fournir des renseignements exacts. Le Comité a noté qu'une responsabilité majeure des administrations des pêches est de recueillir et d'analyser des données statistiques afin de constituer une base solide pour l'élaboration de la politique à suivre.

51. Le Comité a marqué son accord sur la nécessité de bien formuler les projets de façon à attirer les investissements. A cet égard, un certain nombre de pays ont suggéré que la FAO se préoccupe davantage de fournir aux pays membres une aide et une formation pour l'élaboration des projets halieutiques. Beaucoup de pays ont observé que l'investissement est un domaine critique qui appelle une réponse généreuse. Certains ont noté que la mobilisation d'investissements suffisamment importants peut poser des problèmes. D'autres ont souligné l'importance d'attirer les investissements dans le domaine du renforcement et du soutien des institutions, notamment celles qui s'occupent de la collecte et de l'analyse des données statistiques, de l'aménagement, du contrôle et de la surveillance des pêches.

52. Le Comité a reconnu l'importance de la formation à tous les niveaux. A ce propos, plusieurs pays ont noté l'importance de la vulgarisation pour les activités mises en oeuvre dans le cadre des Programmes d'action II et III.

53. Le Comité a noté avec satisfaction que le rôle des femmes dans la production, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche artisanale et de l'aquaculture est de plus en plus reconnu. Il s'est félicité de la mise en place au Département des pêches de la FAO d'un Groupe d'étude sur le rôle des femmes dans la pêche. Plusieurs pays ont exprimé le souhait que le Département des pêches de la FAO accorde une attention particulière à la Résolution 1/94 du Conseil sur le rôle des femmes dans les activités de la FAO; en particulier, il a été suggéré que l'on élabore davantage de projets axés spécifiquement sur les besoins des femmes dans le secteur des pêches.

54. De nombreux pays ont déclaré que le Programme d'action I est pour eux de la plus grande importance. Les Programmes d'action II et III ont également été jugés très importants par de nombreux pays, en particulier pour l'action menée afin d'élever les niveaux de vie des groupes à faible revenu et d'améliorer la sécurité alimentaire. S'agissant des Programmes d'action II et III, plusieurs pays ont souligné qu'il était souhaitable de déterminer au moment de la formulation des projets les possibilités d'intégration horizontale et verticale. A propos du Programme d'action III, un certain nombre de pays ont signalé que des exigences concurrentes se manifestaient en matière de terres et d'eaux et qu'ils avaient besoin d'aide pour résoudre ce genre de questions. Plusieurs pays ont exprimé l'avis qu'il faudrait davantage veiller à fournir des informations au secteur privé, par exemple sur les coûts des intrants et les conditions du marché. Les pays latino-américains ont exprimé leur reconnaissance au Gouvernement italien pour le généreux soutien qu'il a accordé au projet régional d'aquaculture et affirmé leur vif désir de voir ce projet se poursuivre. Les délégations africaines ont marqué leur souhait d'une poursuite des activités de formation aquacole et en particulier de la remise en service du Centre aquacole régional pour l'Afrique, qui a dispensé une formation de haut niveau très utile aux aquaculteurs de la région.

55. Le Comité n'a pas examiné le Programme d'action IV, qui est lié au point 5.2 de l'ordre du jour.

56. Un certain nombre de pays se sont félicités de l'accroissement du soutien apporté au Programme d'action V en raison de l'importance de ce Programme pour les plus pauvres.

57. Le représentant du PNUD s'est félicité de la reconnaissance par la FAO du soutien fourni par le PNUD aux Programmes d'action. Il a observé que les deux organismes devaient travailler ensemble pour assurer la pertinence et la viabilité des projets. Il a en outre marqué son accord à la réorientation du Programme ADCP qui, plutôt que de concentrer son action sur les questions d'importance biotechnique, va s'occuper de soutien en matière de planification et de gestion. Bien que le financement interrégional accordé par le PNUD à l'ADCP doive cesser à la fin de 1989, le soutien aux projets régionaux et nationaux d'aquaculture se poursuit. Le PNUD espère que la FAO assurera la continuité des activités actuellement déployées par l'ADCP. Il attache une grande importance au rôle de l'information pour stimuler le développement et c'est pourquoi il a financé la chambre de compensation des projets interrégionaux relatifs aux services consultatifs en matière de pêche. Il se félicite de l'importance attribuée par la FAO à l'investissement en matière d'environnement, à la formation et au rôle des femmes dans les pêches. Au nom des autres membres du Comité directeur, de la CEE et de la Banque mondiale, le représentant du PNUD a souligné l'efficacité du soutien donné par la FAO à la Consultation des donateurs en matière de développement des pêches qui s'est tenue à Paris en 1986 et à la Consultation régionale sur le développement des pêches en Afrique qui s'est tenue à Abidjan en 1987; il a ensuite évoqué certains des résultats de ces consultations et la suite qui leur a été donnée.

58. Le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a avisé le Comité qu'une consultation sur l'industrie de la pêche se tiendrait dans la région Asie/Pacifique au cours du prochain exercice. Pour la première fois depuis la Consultation mondiale conjointe sur l'industrie de la pêche tenue à Gdansk (Pologne) en 1987, l'ONUDI organisera une Consultation régionale en association avec la FAO. Le Comité a pris note avec satisfaction des activités menées dans ce domaine par l'ONUDI en étroite association avec la FAO.

59. Le représentant de la Banque mondiale a rendu compte de l'état d'avancement de l'étude internationale sur la recherche halieutique qui avait été recommandée par la Consultation des donateurs en matière de développement des pêches en 1986. Il a observé que cette étude, qui reçoit l'appui de plus de 17 organismes donateurs, apportera une contribution très utile à l'évaluation des futures priorités de la recherche halieutique dans les pays en développement et à l'analyse des faiblesses institutionnelles qui peuvent entraver la pleine utilisation des informations existantes. La première réunion du Comité consultatif sur cette étude aura lieu à la Banque mondiale à Washington à la mi-mai 1989 et l'étude devrait pouvoir être soumise à la prochaine Consultation des donateurs prévue au début de 1990. Il a exprimé l'espoir que les gouvernements encourageront les institutions approchées par le groupe d'étude à lui fournir tout le soutien possible.

60. L'observateur de la Communauté économique européenne a indiqué que les principes de base des Programmes d'action sont des éléments clefs pour l'établissement des priorités du programme de la Communauté européenne pour le développement des pêches et de l'aquaculture. Elle a ajouté que la CEE s'inspire, pour la conception de ses projets, de l'expérience acquise par les pays partenaires et par la FAO dans le cadre des Programmes d'action. L'aménagement des pêches et la recherche halieutique sont parmi les questions prioritaires sur sa liste. Elle s'est déclarée en faveur de la notion d'intégration verticale et d'approche à long terme du développement de la pêche artisanale. Concernant le Programme d'action IV, elle a exprimé l'espoir que l'on s'attachera davantage à promouvoir les échanges intérieurs et intrarégionaux de produits de la pêche de faible valeur tels que ceux qui proviennent du secteur artisanal, qui joue un rôle clé dans les efforts déployés par les pays en développement pour arriver à l'autosuffisance alimentaire. Pour que le rôle des femmes dans tous les aspects du secteur des pêches soit pleinement pris en compte, elle a préconisé de recruter des femmes pour les faire participer dès le départ aux activités des projets.

61. Le représentant de la COI s'est déclaré satisfait de la coopération qui s'est instaurée avec la FAO, en particulier par l'intermédiaire de l'OSLR (l'océanographie et les ressources vivantes) et du CGPM. Il a fait allusion à plusieurs études entreprises par la COI sur le recrutement des espèces commerciales et a fait savoir que son organisme souhaite renforcer encore davantage sa coopération avec la FAO par l'intermédiaire de l'OSLR ainsi qu'au niveau régional.

**b) Rapport de la deuxième session du Sous-Comité du COFI sur le commerce du poisson (Rome, 24-27 octobre 1988)**

62. Ce point a été introduit par M. H.M. Carandang (Philippines), Président du Sous-Comité du commerce du poisson, à partir du document COFI/89/5 qui reprenait les thèmes abordés à la deuxième session du Sous-Comité et en résumait les principales recommandations. Le Président a tout particulièrement souligné les conclusions ci-après :

- a) Les activités entreprises dans le cadre du Programme d'action N° IV sur le commerce international du poisson et des produits de la pêche approuvé en 1984 par la Conférence mondiale des pêches de la FAO devraient se poursuivre afin de renforcer la participation des pays en développement au commerce du poisson et de contribuer à la mise au point de produits à valeur ajoutée et à la promotion des exportations au moyen de mesures concrètes.

- b) Un Programme d'assistance technique pour les produits de la pêche et le développement de la commercialisation a été approuvé par le Sous-Comité, qui a décidé que les Services régionaux d'information et de conseils techniques sur la commercialisation du poisson seront les unités centrales chargées de l'exécution de ce programme. On a estimé que ces Services offrent la solution la plus rentable et la plus indiquée pour mettre en oeuvre le programme.
- c) Le Directeur général de la FAO devrait se mettre en contact avec le Fonds commun pour les produits de base, lorsque celui-ci deviendra opérationnel, pour lui demander, le moment venu, de désigner le Sous-Comité du commerce du poisson en tant qu'organisme international de produit apte à parrainer et à suivre des projets concernant les produits halieutiques qui pourraient être financés par le Fonds.

63. Outre ces conclusions, le Président a informé le Comité que le Fonds commun devrait devenir opérationnel en juin 1989 et que son Conseil des gouverneurs devrait tenir sa première session en juillet 1989.

64. Le Président a également souligné l'importance du commerce international pour le développement des pêches de nombreux pays en développement, dont les recettes totales nettes en devises tirées des exportations de poisson ont approché 10 milliards de dollars E.-U. en 1988.

65. Le Comité a d'une manière générale approuvé les recommandations du Sous-Comité du commerce du poisson. Il a été de l'opinion que les travaux du Sous-Comité se sont révélés fructueux et est convenu qu'ils doivent se poursuivre. Un petit nombre de délégations ont indiqué qu'il serait bon de réfléchir à ce que sera, dans une perspective plus lointaine, le rôle du Sous-Comité et à ses rapports avec le COFI. Le Programme d'assistance technique pour les produits de la pêche et le développement de la commercialisation a été jugé à la fois nécessaire et opportun.

66. Pour préparer la mise en oeuvre du Programme d'assistance technique concernant les produits de la pêche et le développement de la commercialisation, les Services régionaux de commercialisation du poisson ont consulté leurs Etats membres et rédigent actuellement des propositions détaillées de projets. Ces propositions seront revues par le Sous-Comité, qui devra les approuver avant de les soumettre au Fonds commun.

67. Il a été porté à l'attention du Comité que la situation actuelle des quatre Services régionaux d'information et de conseils techniques sur la commercialisation du poisson est très différente dans chaque cas. INFOFISH a réussi à s'assurer des revenus suffisants pour financer ses opérations. La perspective qu'INFOPESCA et INFOSAMAK soient repris par des organisations régionales existantes, OLDEPESCA dans un cas et la Compagnie arabe de pêche dans l'autre cas, ne s'est jusqu'ici pas concrétisée et l'avenir n'est, à ce sujet, pas très encourageant. INFOPECHE a trouvé un financement jusqu'à la fin de l'année 1989 et la possibilité de prolonger le projet actuel avec des fonds fournis par la Norvège est actuellement à l'étude. La FAO est en contact avec des pays membres et des donateurs pour assurer la poursuite de ce financement.

68. Le Comité s'est déclaré préoccupé de l'avenir incertain du réseau des Services régionaux, qui a utilement contribué à renforcer le commerce international du poisson et des produits de la pêche des pays en

développement. Il a lancé un appel à la FAO et aux donateurs pour qu'ils continuent de financer ce réseau de Services régionaux d'information et de conseils techniques sur la commercialisation du poisson. Le délégué de la Norvège a indiqué que son gouvernement a fourni près de 5 millions de dollars E.-U. à ce programme et se déclare satisfait du travail accompli ces dernières années; il estime que le réseau est une réussite et mérite d'être soutenu, par d'autres donateurs potentiels aussi.

69. Il a été suggéré que les Services régionaux de commercialisation du poisson devraient aussi s'occuper des produits traditionnels, qui proviennent dans une large mesure du sous-secteur de la pêche artisanale et sont intéressants sur le plan des marchés intrarégionaux. Le Secrétariat a fait savoir à ce propos qu'INFOPECHE a commencé à surveiller en permanence l'offre de poisson et de produits de la pêche sur les marchés locaux et régionaux pour veiller à ce que ces produits soient disponibles pour la consommation intérieure et le commerce intrarégional.

70. De l'avis du Secrétariat, la désignation du Sous-Comité du commerce du poisson par le Fonds commun des produits de base comme organisme international de produit ne modifiera pas la situation juridique du Sous-Comité à l'égard du Comité des pêches ou de la FAO.

71. Le Comité a réaffirmé qu'en créant son Sous-Comité du commerce du poisson, il avait eu tout à fait présents à l'esprit les critères inclus dans l'Accord relatif au Fonds commun pour les produits de base concernant la désignation des organismes internationaux de produits et qu'un jour, quand le Fonds deviendra opérationnel, le Sous-Comité pourrait être reconnu comme tel. Le Comité a donc décidé que le Directeur général de la FAO devrait être invité à se mettre en rapport, le moment venu, avec le Fonds commun pour les produits de base pour lui demander de désigner le Sous-Comité du commerce du poisson comme organisme international de produit apte à parrainer et à suivre des projets financés par le Fonds pour les produits halieutiques. Quelques délégations ont suggéré qu'il serait prématuré de prendre position sur un financement de la part du Fonds commun, alors que le futur fonctionnement dudit Fonds est encore à l'examen.

72. Le Comité est convenu que les délégations nationales participant aux réunions du Sous-Comité devraient être encouragées à s'adjoindre, à titre consultatif, des représentants de l'industrie et du commerce. Il a fait observer que cette pratique s'est révélée extrêmement fructueuse dans le cas d'autres organismes tels que la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius.

73. En ce qui concerne la date et le lieu de la troisième session du Sous-Comité, il a été décidé d'une manière générale que les sessions se tiendraient tous les deux ans, en concordance avec les sessions du Comité des pêches lui-même, à moins que les circonstances, par exemple une éventuelle désignation du Sous-Comité en tant qu'organisme international de produit par le Fonds commun, ne nécessitent des arrangements différents.

c) Les activités de la FAO dans le domaine des pêches au cours de l'exercice 1990-91

74. Le Comité a examiné ce point de l'ordre du jour en s'appuyant sur le document COFI/89/6 contenant des extraits du Sommaire du programme de travail et budget proposé par le Directeur-général pour 1990-91, qui sera soumis au Conseil à sa quatre-vingt-quinzième session en juin 1989, par l'intermédiaire du Comité du programme et du Comité financier.

75. Un certain nombre de délégations ont fait remarquer que le document était arrivé tardivement et qu'elles ne pourraient formuler que des observations provisoires car leurs autorités compétentes n'avaient pas eu suffisamment de temps pour l'examiner attentivement. Le Secrétariat a expliqué que ce retard était en partie dû aux délais très stricts de préparation du Sommaire du Programme de travail et budget, et en partie aux difficiles conditions dans lesquelles le Secrétariat est actuellement obligé de travailler.

76. Le Comité s'est félicité des améliorations apportées à la présentation du document, qui contient maintenant des tableaux montrant les variations nettes jusqu'au niveau des éléments de programme et de brèves descriptions des variations proposées à l'intérieur des Sous-programmes et entre ces derniers.

77. Examinant les grandes lignes du programme de 1990-91, le Comité a pris note des grandes priorités du programme décrites dans le Schéma présenté à la session conjointe que le Comité du programme et le Comité financier ont tenue les 30 janvier et 1er février 1989, et les a approuvées. Il a noté également que le Directeur général a décidé de proposer des accroissements nets pour le Chapitre 2 - Programmes techniques et économiques, dans lequel est inclus le programme concernant les pêches, et le Chapitre 4 - Programme de coopération technique.

78. Le Comité a appris que les propositions concernant le Grand Programme 2.2: Pêches ont été élaborées, comme pour les deux exercices précédents, dans le cadre de la Stratégie d'aménagement et de développement des pêches et des Programmes d'action approuvés par la Conférence mondiale des pêches de la FAO en 1984.

79. Le Comité, en général, a noté avec satisfaction que l'accroissement proposé pour le programme Pêches est de 1,9 pour cent, contre 1,1 pour cent pour l'ensemble de l'Organisation. Certaines délégations ont fait observer que l'accroissement des crédits alloués aux pêches devrait être considéré dans le contexte des contraintes budgétaires générales et par rapport à d'autres besoins concurrents. D'autres, rejetant l'idée de croissance zéro, ont estimé qu'il s'agissait là de propositions minimales.

80. Le Comité a noté avec satisfaction que l'aquaculture figure parmi les principaux domaines prioritaires et que certaines des autres priorités retenues ont des incidences appréciables sur les pêches, par exemple: le développement durable; l'élaboration de données sur l'agriculture; les conseils pour les politiques; et le rôle des femmes dans le développement. Certaines délégations, toutefois, souhaiteraient que ces priorités se reflètent de façon plus marquée dans les propositions du Sommaire du Programme de travail et budget.

81. Le Comité a approuvé l'attention particulière qu'il est proposé d'accorder au Programme 2.2.1: Information sur les pêches, qui a pour objet la modernisation et la mise à jour des systèmes utilisés pour traiter, stocker et récupérer les informations et les statistiques. Il a particulièrement appuyé le projet d'expansion du Système d'information sur les projets d'investissement dans le secteur des pêches (FIPIS), qui nécessitera la création d'un poste P-3 de spécialiste de l'information sur les pêches. En ce qui concerne les données et les statistiques des pêches, le Comité a approuvé le fait que l'Organisation s'efforcera principalement d'améliorer l'actualité et l'accessibilité de la base de données statistiques sur les pêches (FISHDAB), d'augmenter les crédits alloués au "Centre de données sur les pêches" et d'améliorer les statistiques de l'aquaculture. On s'est néanmoins inquiété du faible niveau du soutien direct apporté aux pays membres pour le développement de leurs systèmes d'information et de statistiques.

82. Le Comité s'est déclaré satisfait des activités proposées au titre du Programme 2.2.2: Exploitation et utilisation des ressources halieutiques, qui a pour but d'assurer la gestion et l'exploitation convenables de toutes les ressources halieutiques marines et continentales, d'accélérer le développement de l'aquaculture et de réduire le gaspillage et les pertes après capture. Il a réaffirmé l'importance qu'il attache à l'évaluation de l'influence de l'environnement sur les pêches maritimes et intérieures; un certain nombre de délégations ont formulé le voeu que des ressources accrues soient consacrées à la protection du milieu aquatique.

83. Le Comité a insisté sur l'importance du travail entrepris dans le cadre du Sous-programme 2.2.2.1: Ressources marines et environnement, qui traite de la conservation et de l'aménagement des ressources halieutiques marines. Quelques délégations ont demandé à la FAO de chercher un financement extra-budgétaire pour des projets d'évaluation des ressources halieutiques côtières et littorales.

84. Plusieurs délégations ont demandé de quelle manière le Département des pêches pourvoit, dans son travail, à la sauvegarde des ressources. Le Secrétariat a expliqué que l'utilisation correcte des ressources est, comme le prescrit la Stratégie d'aménagement et de développement des pêches adoptée en 1984 par la Conférence mondiale de la FAO sur les pêches, à la base même de toute opération d'aménagement et de développement des pêches.

85. Deux délégations ont exprimé des réserves quant au soutien technique prévu pour la Commission des thons de l'océan Indien qu'il est proposé de créer et l'ont jugé prématuré. Le Secrétariat a expliqué que ce soutien ne devait pas être considéré comme une affectation de ressources supplémentaires car il se substituerait à celui qui est actuellement fourni au Comité CPOI pour l'aménagement des stocks de thons de l'océan Indien.

86. Le Comité a vigoureusement approuvé la forte augmentation des crédits destinés au Sous-Programme 2.2.2.2: Ressources des eaux intérieures et aquaculture. Il a souscrit à la proposition de créer deux nouveaux postes, à savoir un poste P-5 de Conseiller principal pour le développement de l'aquaculture et un poste P-4 de Spécialiste de l'aquaculture, qui seront chargés de coordonner et de soutenir les activités du Programme de développement et de coordination de l'aquaculture (ADCP), qui cessera de recevoir un soutien extra-budgétaire à la fin de 1989. Il a été heureux de

noter que les pêches continentales continueront de recevoir l'attention voulue dans le cadre de ce Sous-Programme, mais plusieurs délégations auraient souhaité que des dispositions plus précises soient prises pour répondre aux besoins des pays enclavés.

87. Dans le cadre du Sous-Programme 2.2.2.3: Production de poisson, le Comité a approuvé la priorité accordée à la mise en place d'une chambre de compensation pour les Services consultatifs intéressant la technologie de la pêche et de l'aquaculture, et le regroupement des activités touchant l'utilisation coopérative de navires pour la recherche halieutique, pour le développement et la formation. Il a demandé qu'une priorité accrue soit accordée à la pêche hauturière et à la promotion de l'utilisation des stocks actuellement sous utilisés grâce à l'adoption de techniques de pêche appropriées. Il a noté également que l'Organisation continuera de soutenir intensivement la pêche artisanale en mettant au point des bateaux et des techniques de pêche et en soutenant les organisations de pêcheurs.

88. Le Comité a noté l'importance du rôle des femmes dans le secteur des pêches. Le Secrétariat a fait observer que le soutien des activités relatives au rôle des femmes fait partie intégrante de tous les sous-programmes consacrés aux pêches.

89. Le Comité a noté que le Sous-Programme 2.2.2.4: Utilisation et commercialisation du poisson restera axé sur la mise en oeuvre du Programme d'action N° IV "Commerce international du poisson et autres produits de la pêche" et du Programme d'action N° V "Rôle de la pêche dans la lutte contre la sous-alimentation", dont les crédits ne seront pas modifiés. Il a reconnu que le réseau des Services régionaux d'information sur la commercialisation du poisson devra bénéficier d'un soutien soutenu et que les travaux concernant la réduction du gaspillage et des pertes après capture devront être élargis de façon à couvrir également les questions économiques et la commercialisation intérieure. Le Comité a appris que le soutien prévu dans ce Sous-Programme pour le Sous-Comité du COFI sur le commerce du poisson est principalement destiné à la préparation de la documentation technique nécessaire et à des études, le soutien administratif des réunions tenues par le Sous-Comité étant inclus dans le Sous-Programme 2.2.3.2.

90. Le Comité a noté également qu'aucune variation nette de programme n'a été proposée pour le Sous-Programme 2.2.3.1: "Politique halieutique et planification". Il a insisté sur le fait que la formation en matière de planification du développement et de l'aménagement des pêches ainsi que la pêche artisanale, devront continuer de recevoir une priorité élevée. Le Comité a réaffirmé qu'il est tout à fait en faveur des services consultatifs prévus dans ce sous-programme pour la planification du développement et d'aménagement des pêches et pour l'investissement.

91. En ce qui concerne les activités entreprises au titre du Sous-Programme 2.2.3.2: "Coordination et liaison internationales", de nombreuses délégations ont souligné l'importance qu'elles attachent au soutien administratif et technique des organes régionaux des pêches de la FAO. Le Comité a souscrit à la proposition de détacher auprès du COPACE en Afrique de l'Ouest, pour une durée de deux ans, un Chargé de liaison (pêche) du Siège, ainsi qu'à la proposition de promouvoir la collaboration régionale dans la région.

92. De nombreuses délégations ont demandé une augmentation de crédits pour les Bureaux régionaux, mais quelques autres se sont interrogées à propos de l'accroissement budgétaire proposé à ce titre dans le cadre du Grand Programme 2.2: Pêches. Le Secrétariat a informé le Comité qu'aucun accroissement global n'était proposé pour les Bureaux régionaux.

93. Plusieurs délégations ont souligné que si l'on veut que la FAO continue de jouer un rôle de pointe dans le développement des pêches, il faut garantir la complémentarité des programmes de la FAO et de ceux d'autres organismes travaillant dans le même domaine.

94. Le Comité est convenu que le programme proposé pour les pêches est équilibré, qu'il répond aux besoins des Etats membres et qu'il constitue un point de départ acceptable pour la préparation de la version intégrale du Programme de travail et budget concernant les pêches que la Conférence de la FAO examinera à sa vingt-cinquième session.

#### **SYSTEME NORMALISE DE MARQUAGE ET D'IDENTIFICATION DES BATEAUX DE PECHE**

95. Le Comité a examiné ce point de l'ordre du jour en se fondant sur le document COFI/89/7 et les documents d'information connexes.

96. C'est à la quinzième session du Comité des pêches que l'on a pour la première fois constaté la nécessité d'un système international normalisé de marquage et d'identification des bateaux de pêche opérant ou susceptibles d'opérer dans les eaux d'Etats autres que celles de l'Etat dont ils battent pavillon; elle a par la suite été incluse dans la Stratégie d'aménagement et de développement des pêches approuvée par la Conférence mondiale des pêches. Les bases d'une norme ont été jetées lors d'une Consultation d'experts sur le marquage des bateaux de pêche qui s'est tenue à Halifax (Canada) en 1985.

97. La seizième session du Comité a examiné le rapport de la Consultation d'experts et invité le Directeur général à mettre au point des spécifications techniques devant servir de base à un système normalisé. Cela a été fait lors d'une Consultation d'experts convoquée à Rome en juin 1986 et les spécifications ont été présentées à la dix-septième session du Comité. Un certain nombre de délégations ont alors demandé un délai supplémentaire pour examiner les spécifications et il a été convenu que la question serait réexaminée à la prochaine session.

98. Au cours de la période intersessions, le Directeur général a adressé le projet de spécifications aux ministres chargés des pêches au sein des gouvernements des pays membres de la FAO, en leur demandant dans quelle mesure le projet de spécifications répondait aux exigences nationales. Le Comité a été avisé que 41 Etats Membres de la FAO avaient répondu au Directeur général en indiquant, pour la plupart, que les normes en question satisfaisaient aux exigences nationales.

99. Le Comité a été avisé que, si les normes ont été établies pour tous les types de bateaux de pêche, grands et petits, l'adoption à titre volontaire des spécifications normalisées permet aux Etats souverains de déterminer à quelle taille de bateaux de pêche le marquage doit s'appliquer, dans les catégories de bateaux qui figurent dans les spécifications à la Partie II, Chapitre 3, paragraphe 3.1.3 du document COFI/89/Inf.10. (Rapport de la consultation d'experts sur les spécifications techniques du marquage des bateaux de pêche. FAO, Rapport sur les pêches N° 367).

100. Le Comité a été d'accord en principe pour approuver les spécifications et leur adoption à titre volontaire. Certaines délégations, cependant, ont expliqué qu'il faudrait du temps pour mettre le système en oeuvre en raison des pratiques existantes, des accords de pêche bilatéraux et des problèmes particuliers des petits bateaux de pêche.

101. L'observateur de la CEE, au nom des douze Etats Membres de la Communauté, a informé le Comité que les spécifications n'étaient pas incompatibles avec le système de marquage communautaire et que les deux systèmes pourraient être utilisés conjointement. Elle peut donc approuver les spécifications à condition que l'unanimité se fasse sur une base globale. La Communauté a cependant observé que pour des raisons techniques et pratiques il ne faudrait pas imposer aux petits bateaux opérant en dehors des eaux communautaires un marquage conforme aux spécifications.

102. Plusieurs délégations ont indiqué qu'il fallait des dérogations à l'application des spécifications aux petits bateaux, mais ont suggéré que la question soit laissée à la discrétion de chaque gouvernement.

103. Un certain nombre de délégations, cependant, constatant le problème de la pêche illégale et, dans certains cas, du braconnage par des bateaux de pêche non marqués, a approuvé le projet de spécifications, le considérant comme un moyen fondamental de protéger les ressources halieutiques aussi bien que leurs bateaux et engins de pêche artisanaux. A cet égard, il a été demandé à la FAO d'aider à rédiger les lois appropriées et à mettre en oeuvre le système. La délégation du Sénégal, parlant au nom des Etats Membres de la Commission sous-régionale des pêches, a informé que le Groupe de travail sur le marquage des bateaux de pêche tiendrait une réunion à Dakar dans la première moitié de mai 1989. Elle a fait savoir que la FAO serait invitée à participer à cette réunion.

104. Le Comité a été informé que le système de numéros d'identification des bateaux adopté par l'Organisation maritime internationale et le système de marquage proposé par la FAO ne sont pas incompatibles.

105. S'agissant des amendements proposés aux spécifications, la plupart des délégations se sont prononcées en faveur du choix du noir et du blanc comme couleurs contrastantes. Il a été convenu que le groupe de mots "y compris le toit de la timonerie" serait inclus dans la définition du pont.

106. A propos du marquage des engins de pêche, le Comité a noté que l'élaboration d'une norme serait bénéfique pour les Etats côtiers mais qu'il était trop tôt pour qu'il examine cette question et il demandé que des études complémentaires soient entreprises à ce sujet.

107. La plupart des délégations sont convenues qu'il était nécessaire de revoir les feux et signaux déployés par les bateaux de pêche en opération et certains types d'engins de pêche. Le Comité a invité le Directeur général à porter cette question à l'attention de l'Organisation maritime internationale (OMI) et observé qu'il fallait étudier soigneusement les coûts que tout changement pourrait impliquer.

108. Le représentant de l'OMI a informé le Comité des travaux de son organisation concernant les bateaux de pêche, la sécurité en mer des petits bateaux et les raisons pour lesquelles il faut établir un protocole à la Convention de Torremolinos de 1977. A cet égard, le système de marquage proposé, s'il était appliqué aux petits bateaux, serait très utile pour une identification rapide des bateaux en détresse par les hélicoptères. Le représentant a confirmé la volonté de son Organisation de coopérer avec la FAO aux études relatives au marquage des engins de pêche.

109. Le Comité a recommandé que le projet de spécifications-types pour l'identification et le marquage des bateaux de pêche soit amendé pour inclure la nouvelle définition du pont et pour spécifier que les normes seraient adoptées à titre volontaire.

110. Le Comité a invité le Directeur général à prendre les mesures nécessaires pour diffuser les spécifications entérinées par le COFI à tous les Etats Membres des Nations Unies, aux institutions spécialisées compétentes des Nations Unies et aux organisations internationales s'occupant des pêches.

#### QUESTIONS DIVERSES

##### a) Résultats de la Conférence pour l'adoption d'un projet d'accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien

111. Le Secrétariat a présenté cette question en rappelant que, compte tenu de l'accroissement de la pêche des stocks de thons ces dernières années, la plupart des Etats côtiers et des pays pêchant le thon dans la région de l'océan Indien ont constaté la nécessité d'un mécanisme d'aménagement des ressources. La nouvelle Commission proposée aurait le pouvoir d'adopter des mesures d'aménagement et remplacerait l'actuel Comité pour l'aménagement des thons de l'océan Indien, organe subsidiaire de la Commission des pêches de l'océan Indien, qui n'a qu'une fonction consultative. Le Comité des pêches a reçu le rapport de la Conférence qui s'est tenue du 3 au 7 avril 1989 et à laquelle assistaient 25 pays membres habilités à devenir membres de la Commission ainsi que, en qualité d'observateurs, cinq autres pays membres, un Etat non membre et la Communauté économique européenne.

112. Le Comité a été informé du fait que la Conférence n'est pas encore parvenue à adopter un projet d'accord proposé au titre de l'Article XIV de l'Acte constitutif de la FAO. En effet, si l'ensemble des participants ont été d'accord sur la nécessité de créer une Commission, quelques questions sont restées en suspens. Il s'agit notamment de problèmes de composition, d'efficacité de la gestion et de cadre juridique, et en particulier du point de savoir si la Commission doit être créée en vertu de l'Article XIV. Plusieurs facteurs seront à prendre en compte pour en décider; notamment il faudrait faire en sorte que la FAO puisse fournir un soutien technique suffisant et il serait souhaitable d'assurer une participation aussi entière que possible de la CEE à la Commission.

113. La Conférence a recommandé qu'une nouvelle réunion soit convoquée dans le courant de l'année pour examiner un projet révisé de l'accord, que le Secrétariat prépare après consultation avec les pays et parties intéressés. En réponse aux préoccupations exprimées à la Conférence concernant la poursuite du financement du Programme sur le développement et l'aménagement des thons de la zone indo-pacifique (IPTP), plusieurs pays, le PNUD et la CEE se sont engagés à poursuivre leur soutien financier jusqu'à ce qu'un nouvel organisme soit créé.

114. Une délégation, représentant des intérêts territoriaux dans l'océan Indien, a exprimé la crainte que le cadre juridique trop restrictif de l'Article XIV n'aille à l'encontre de l'objectif d'aménagement rationnel en n'offrant pas à la CEE la possibilité d'être membre à part entière de la Commission, ce qui dégagerait les navires de ses pays membres de l'obligation d'adhérer aux mécanismes d'aménagement. Elle a suggéré que le Secrétariat propose différentes structures juridiques possibles, en analysant de façon complète leurs implications sur le plan financier et sur celui de la composition.

115. Le Comité a pris acte des résultats de la Conférence pour l'adoption d'un projet d'accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien et confirmé la nécessité d'aboutir rapidement à une conclusion en la matière.

**b) Espèces sous-utilisées**

116. Il a été demandé au Secrétariat d'envisager d'inclure dans l'ordre du jour des sessions futures du Comité, des questions pratiques, par exemple le développement de la pêche des espèces sous-utilisées et leurs débouchés commerciaux, problèmes qui intéressent de nombreux pays.

**DATE ET LIEU DE LA DIX-NEUVIEME SESSION DU COMITE**

117. Il a été convenu que le Comité se réunira à Rome au printemps de 1991. La date exacte sera fixée par le Directeur général en consultation avec le Président.

**ADOPTION DU RAPPORT**

118. Le présent rapport a été adopté le 14 avril 1989.

ANNEXE A

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session
3. Election du Bureau
4. Les pêches mondiales et la FAO
  - 4.1 Tendances et perspectives de la pêche de capture et de l'aquaculture dans les 25 prochaines années et rôle de la FAO
  - 4.2 Organes régionaux des pêches de la FAO et leur rôle dans la CTPD et la CEPD
5. Programmes de la FAO à moyen et court termes dans le secteur des pêches
  - 5.1 Programmes d'action de la Conférence mondiale des pêches de 1984: état d'avancement et priorités futures
  - 5.2 Rapport de la deuxième session du Sous-Comité du commerce du poisson (COFI), Rome, 24-28 octobre 1988
  - 5.3 Activités de la FAO dans le domaine des pêches en 1990-91
6. Système normalisé de marquage et d'identification des bateaux de pêche
7. Questions diverses
8. Date et lieu de la dix-neuvième session du Comité
9. Adoption du rapport.

**ANNEXE B**

**LISTE DES DELEGUES ET OBSERVATEURS**

**MEMBRES DU COMITE**

ALGERIE

GUEMARI, Amar  
Directeur du Développement  
et de la Pêche  
Ministère de l'Hydraulique,  
des Forêts et de la Pêche  
Ex-Grand Séminaire  
Kouba

BOUMAIZA, Faouzia  
Deuxième Secrétaire/  
Représentant permanent  
ad intérim d'Algérie  
auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
algérienne démocratique  
et populaire  
Via Barnaba Oriani 26  
00197 Rome

ALLEMAGNE, REPUBLIQUE  
FEDERALE D'

CRAMER, Till  
Assistant Head of Division  
Federal Ministry of Food,  
Agriculture and Forestry  
5300 Bonn 1

ANGOLA

AMARAL, Carlos Alberto  
Directeur du Plain  
Ministère des Pêches  
Luanda

NOGUEIRA, Manuel Domingos  
Deuxième Secrétaire/  
Représentant permanent  
suppléant d'Angola  
auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
populaire d'Angola  
Via Filippo Bernardini 21  
00165 Rome

BARROS NETO, Victoria  
Biologue  
Ministère des Pêches  
Luanda

DOMINGOS NOGUEIRA, Manuel  
Deuxième Secrétaire/  
Représentant Suppléant  
d'Angola auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
populaire d'Angola  
Via Filippo Bernardini 21  
00165 Rome

ARGENTINE

JAIMES, Luis Enrique  
Subsecretario de Pesca  
Ministerio de Economía  
Paseo Colón 982  
Buenos Aires

DALTON, Roberto E.  
Ministro Plenipotenciario/  
Representante Permanente  
de Argentina ante la FAO  
Embajada de la República  
Argentina  
Piazza dell'Esquilino 2  
00185 Roma

BASABE, Horacio  
Ministro  
Ministerio de Relaciones  
Exteriores y Culto  
Reconquista 1089  
Buenos Aires

DEREGIBUS, Monica  
Representante Permanente  
Alternativa de Argentina  
ante la FAO  
Embajada de la República  
Argentina  
Piazza dell'Esquilino 2  
00185 Roma

GONZALEZ, Guillermo E.  
Ministro Plenipotenciario  
Embajada de la República  
Argentina  
Piazza dell'Esquilino 2  
00185 Roma

MALARET, Antonio E.  
Director del Instituto  
Nacional de Investigaciones  
y Desarrollo Pesquero  
(INIDEP)  
Secretaría de Agricultura,  
Ganadería y Pesca  
Paseo Colón 982  
Buenos Aires

AUSTRALIE

GORRIE, G.C.  
Director, Australian  
Fisheries Service  
Canberra

BANGLADESH

HOSSAIN, Sarder Amjad  
Minister for Fisheries and  
Livestock  
Ministry of Fisheries and  
Livestock  
Bhaban No. 6, 5th Floor  
Dhaka

AHSANULLAH, M.  
Director of Fisheries  
81 Kakrail Road  
Dhaka

FAZLEY RABBI, A.K.M.  
Economic Counsellor/  
Alternate Permanent  
Representative of  
Bangladesh to FAO  
Via Antonio Bertoloni 14  
00197 Rome

BELGIQUE

SAINTRAIT, Antoine  
Ambassadeur auprès de la FAO  
Représentation permanente  
du Royaume de Belgique  
auprès de la FAO  
Via Omero 8  
00197 Rome

HOVART, P.  
Directeur de la Station  
de Pêche maritime  
Ankerstraat 1  
8400 Ostende

BELIZE

GILLETT, Vincent  
Fisheries Administrator  
Ministry of Agriculture,  
Forestry and Fisheries  
Fisheries Department  
P.O. Box 148  
Belize City

BRESIL

DE MEDICIS, Joao Augusto  
Ambassador to FAO  
Permanent Representation of  
the Federative Republic  
of Brazil to FAO  
Via di S. Maria dell'Anima 32  
00186 Rome

DA SILVA VASCONCELOS, M.L.  
Alternate Permanent Represent-  
ative of Brazil to FAO  
Permanent Representation of  
the Federative Republic  
of Brazil to FAO  
Via di S. Maria dell'Anima 32  
00186 Rome

KIPMAN, Igor  
Alternate Permanent Represent-  
ative of Brazil to FAO  
Permanent Representation of  
the Federative Republic  
of Brazil to FAO  
Via di S. Maria dell'Anima 32  
00186 Rome

BULGARIE

JIVKOV, Svetoslav  
Deputy Permanent Represent-  
ative of Bulgaria to FAO  
Permanent Representation of  
the People's Republic of  
Bulgaria to FAO  
Via Pietro Paolo Rubens 21  
00197 Rome

BURUNDI

KIYUKU, Antoine  
Directeur des Eaux, Pêches  
et Pisciculture  
Ministère d'Aménagement,  
Tourisme et Environnement  
B.P. 631  
Bujumbura

CAMEROUN

SATIA, P.B.  
Directeur adjoint des Pêches  
Ministère de l'Élevage, des  
Pêches et des Industries  
animales  
Direction des Pêches  
Yaoundé

YANGA, Thomas  
Représentant permanent  
suppléant du Cameroun  
auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
du Cameroun  
Via di Pietra 82A  
00186 Rome

CANADA

CROWLEY, R.W.  
Director General  
Economic and Commercial  
Analysis  
Department of Fisheries  
and Oceans  
200 Kent Street  
Ottawa, Ontario K1A 0E6

WEYBRECHT, E.W.  
Permanent Representative of  
Canada to FAO  
Canadian Embassy (Office of  
the Permanent Representative)  
Via Zara 30  
00198 Rome

ABLETT, R.  
Director, Fisheries Division  
Department of External Affairs  
Ottawa

BOWSER, M.  
Assistant Chief Groundfish and  
Shellfish Market Analysis  
Department of Fisheries  
and Oceans  
Ottawa

LEBLANC, Guy  
Head, Fisheries Sector  
Canadian International  
Development Agency (CIDA)  
200 Promenade du Portage  
Hull, Quebec K1A 0G4

WALSH, Mary  
Director, Regulations and  
Enforcement  
Department of Fisheries  
and Oceans  
200 Kent Street  
Ottawa, Ontario K1A 0E6

CAP-VERT

DUARTE, Maria de Lourdes  
Représentant permanent adjoint  
du Cap-Vert auprès de la FAO  
Représentation permanente de  
la République du Cap-Vert  
auprès de la FAO  
Viale Algeria 85-89  
00144 Rome

CHILI

CABEZAS, Roberto  
Subsecretario de Pesca  
Ministerio de Economía,  
Fomento y Reconstrucción  
Bellavista 168, piso 18  
Valparaíso

FERREIRA CANNOBIO, Carlos  
Ministro Plenipotenciario/  
Representante Permanente  
de Chile ante la FAO  
Embajada de la República  
de Chile  
Via Nazionale 54, II piso  
00184 Roma

GARRIDO ACUÑA, Antonio  
Primer Secretario/Representante Permanente Alterno de Chile ante la FAO  
Embajada de la República de Chile  
Via Nazionale 54, II piso  
00184 Roma

SANHUEZA, Seguel Alfredo  
Jefe División Recursos y Pesquerías  
Instituto Fomento Pesquero  
José Domingo Cañas 2277  
Santiago

#### CHINE

JIA, Jiansan  
Deputy Director  
Fisheries Department  
Ministry of Agriculture  
Beijing

GUAN, Ruijie  
Chief  
Office for Fishery Information  
Fisheries Department  
Ministry of Agriculture  
Beijing

ZHAO, Peiheng  
Senior Engineer  
Foreign Affairs Department  
Ministry of Agriculture  
Beijing

BI, Zhenyu  
Division Chief, Fisheries Supervision Department  
Ministry of Agriculture  
Beijing

#### CHYPRE

LOIZIDES, Chrysanthos  
Agricultural Attaché/  
Alternate Permanent Representative of Cyprus to FAO  
Permanent Representation of the Republic of Cyprus to FAO  
Piazza Farnese 105  
00186 Rome

#### COLOMBIE

BULA HOYOS, Gonzalo  
Embajador ante la FAO  
Representación Permanente de la República de Colombia ante la FAO  
Via Giuseppe Pisanelli 4  
00196 Roma

FERNANDEZ, Olga Clemencia  
Primer Secretario/Representante Permanente Alterno de Colombia ante la FAO  
Representación Permanente de la República de Colombia ante la FAO  
Via Giuseppe Pisanelli 4  
00196 Roma

HURTADO, Mery  
Tercer Secretario/Representante Permanente Alterno de Colombia ante la FAO  
Representación Permanente de la República de Colombia ante la FAO  
Via Giuseppe Pisanelli 4  
00196 Roma

#### CONGO

GOSSOULE, Eric-Fidèle  
Conseiller aux pêches  
Ministère de l'Industrie, de la Pêche et de l'Artisanat  
B.P. 1650  
Brazzaville

TCHICAYA, Joseph  
Ambassadeur/Représentant Permanent du Congo auprès de la FAO  
Ambassade de la République populaire du Congo  
Via Modena 50  
00184 Rome

MOMBOULI, Michel  
Représentant Permanent adjoint du Congo auprès de la FAO  
Ambassade de la République Populaire du Congo  
Via Modena 50  
00184 Rome

NIOMBELLA, Alice  
Premier Secrétaire/Représentante  
Permanente Suppléant  
du Congo auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
Populaire du Congo  
Via Modena 50  
00184 Rome

BITOUMBA, André  
Directeur des pêches maritimes  
Ministère de l'Industrie, de  
la Pêche et de l'Artisanat  
B.P. 1650  
Brazzaville

COREE, REPUBLIQUE DE

LEE, Hee Soo  
Deputy Administrator, National  
Fisheries Administration  
Ministry of Agriculture,  
Forests and Fisheries  
Seoul

WON, Kwang Shik  
Agricultural Attaché/  
Alternate Permanent  
Representative of the  
Republic of Korea to FAO  
Embassy of the Republic  
of Korea  
Via Barnaba Oriani 30  
00197 Rome

KIM, Sung Chae  
Director  
Fisheries Extension Service  
Fisheries Research and  
Development Agency  
National Fisheries  
Administration  
Busan

YOUN, Jang Bae  
Assistant Agricultural  
Attaché/Alternate  
Permanent Representative  
of the Republic of  
Korea to FAO  
Embassy of the Republic  
of Korea  
Via Barnaba Oriani 30  
00197 Rome

COSTA RICA

GAGO DI SINIGAGLIA, Yolanda  
Representante Permanente  
Alternata de Costa Rica  
ante la FAO  
Representación Permanente  
de la República de Costa  
Rica ante la FAO  
Via Francesco Siacci 2B  
00197 Roma

COTE D'IVOIRE

KOUAKOU, Koffi Jean  
Sous-Directeur des Pêches  
maritimes  
Ministère de la Production  
animale  
B.P. V.19  
Abidjan

YOMAN, Konan Daniel  
Conseiller/Représentant  
permanent suppléant  
auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
de Côte d'Ivoire  
Via Lazzaro Spallanzani 4-6  
00161 Rome

DJEDJE, Bagnon Magloire  
Directeur des Pêches  
continentales  
Ministère des Eaux et Forêts  
12 BP 1227  
Abidjan

CUBA

NUIRY SANCHEZ, Juan  
Embajador ante la FAO  
Representación Permanente  
de la República de Cuba  
ante la FAO  
Via Licinia 13a  
00153 Roma

ROSQUETE, Miriam  
Asesora  
Representación Permanente  
de la República de Cuba  
ante la FAO  
Via Licinia 13a  
00153 Roma

DANEMARK

GLISTRUP, J.  
Permanent Representative  
of Denmark to FAO  
Royal Danish Embassy  
Via dei Monti Parioli 50  
00197 Rome

POULSEN, O.  
Head of Section  
Ministry of Fisheries  
Stormgade 2  
DK-1470 Copenhagen

LØKKEGAARD, K.  
Adviser  
Greenland Home Rule Government  
Ministry for Fishery and  
Industry  
P.O. Box 2151  
Sjæeleboderne 2  
DK-1122 Copenhagen

SØNDERGAARD, J.S.  
Head of Section  
Greenland Home Rule Government  
Ministry for Fishery and  
Industry  
P.O. Box 2151  
Sjæeleboderne 2  
DK-1122 Copenhagen

JOHANSEN, Tryggvi  
Adviser, Faroese Government  
7 Højbro Plads  
1200 Copenhagen

EGYPTE

HAMDI, Yousef A.  
Alternate Permanent Represent-  
ative of Egypt to FAO  
Embassy of the Arab  
Republic of Egypt  
Via Salaria 267 (Villa Savoia)  
00199 Rome

EL SALVADOR

JIMENEZ, María Eulalia  
Representante Permanente  
Adjunta de El Salvador  
ante la FAO  
Embajada de la República  
de El Salvador  
Via Gualtierio Castellini 13  
00197 Roma

EQUATEUR

PONCE ALVARADO, Roberto  
Representante Permanente  
Adjunto del Ecuador ante  
la FAO  
Embajada de la República  
del Ecuador  
Via Guido d'Arezzo 14  
00198 Roma

ANDRETTA, Antonio  
Ministro Consejero Comercial  
Embajada de la República  
del Ecuador  
Via Guido d'Arezzo 14  
00198 Roma

ESPAGNE

GARCIA DOÑORO, Pilar  
Directora General de  
Relaciones Pesqueras  
Internacionales  
Ministerio de Agricultura,  
pesca y Alimentación  
c/ Ortega y Gasset 57  
28009 Madrid

BARBERO MARTIN, Angelo  
Representante Permanente de  
España ante la FAO  
Embajada de España (Oficina  
del Representante Permanente)  
Largo dei Lombardi 21  
00186 Roma

FERNANDEZ AGUIRRE, Antonio  
Consejero Técnico  
Ministerio de Agricultura,  
Pesca y Alimentación  
c/ Ortega y Gasset 57  
28009 Madrid

CADENAS DE LLANO CORTES, M.C.  
Jefe Organismos y Conferencias  
Ministerio de Agricultura,  
Pesca y Alimentación  
c/ Ortega y Gasset 57  
28009 Madrid

GARCIA BADIAS, Jaime  
Representante Permanente  
Adjunto de España ante  
la FAO  
Embajada de España (Oficina  
del Representante Permanente)  
Largo dei Lombardi 21  
00186 Roma

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

TUTTLE, Robin  
Foreign Affairs Officer  
National Marine Fisheries  
Service  
Washington, DC

HILL, Steven  
First Secretary/Alternate  
Permanent Representative  
of the United States  
of America to FAO  
Permanent Representation of  
the United States of  
America to FAO  
Via Aurelia 294/A  
00165 Rome

ETHIOPIE

GETANEH, Wolde Michael  
Head, Fisheries Resources  
Development Department  
Ministry of Agriculture  
P.O. Box 62347  
Addis Ababa

YILALA, Assefa  
Alternate Permanent Represent-  
ative of Ethiopia to FAO  
Embassy of the People's Demo-  
cratic Republic of Ethiopia  
(Office of the Alternate  
Permanent Representative)  
Via Cristoforo Colombo 440  
00145 Rome

FINLANDE

NISKANEN, Pekka  
Chief Inspector of Fisheries  
Ministry of Agriculture  
and Forestry  
Hallituskatu 3A  
00170 Helsinki

ARO, Markku  
Head of Division  
Ministry of Agriculture  
and Forestry  
Hallituskatu 3A  
00170 Helsinki

KURTEN, Gunilla  
Counsellor/Deputy Permanent  
Representative of  
Finland to FAO  
Embassy of the Republic  
of Finland  
Via Lisbona 3  
00198 Rome

FRANCE

PLOUCHART, Jacques  
Direction des pêches maritimes  
et des cultures marines  
Secrétariat d'Etat à la Mer  
3 Place Fontenoy  
75700 Paris

PARRES, Alain J.  
Comité central des Pêches  
Délégué général Union  
Armateurs à la Pêche  
de France  
59 Rue des Mathurins  
75008 Paris

POINSARD, Francis  
Direction des Ressources  
vivantes, IFREMER  
66 Avenue d'Iena  
75116 Paris

GABON

MEDENG, Sylvestre  
Conseiller technique  
Ministère de l'Economie  
Forestière et de la Pêche  
BP 199  
Libreville

ZAMBA ZAMBA, Albert  
Directeur des Pêches  
Ministère de l'Economie  
Forestière et de la Pêche  
BP 2275  
Libreville

DIAS DA GRAÇA, Ivone  
Représentant permanent adjoint  
du Gabon auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
gabonaise  
Via Como 40  
00161 Rome

GAMBIE

JOOF, Cherno Omar  
Director of Fisheries  
Ministry of Water Resources,  
Forestry and Fisheries  
6 Marina Parade  
Banjul

GHANA

DENYOH, Frank Mensa Kwaku  
Deputy Director of  
Fisheries  
Ministry of Agriculture  
P.O. Box 630  
Accra

TURKSON, Joseph  
Alternate Permanent Represen-  
tative of Ghana to FAO  
Embassy of the Republic  
of Ghana  
Via Ostriana 4  
00199 Rome

GRECE

IACOVOU, Christos  
Deputy Permanent Represen-  
tative of Greece to FAO  
Permanent Representation  
of Greece to FAO  
Viale Liegi 33  
00198 Rome

GUINEE

KOUROUMA, Mamba  
Chef de Service, Aménagement  
Secretariat d'Etat  
aux Pêches  
B.P. 296  
Conakry

SANO, Oumar  
Deuxième Secrétaire/  
Représentant permanent  
suppléant de Guinée  
auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
de Guinée  
Via Adelaide Ristori 9/13  
00197 Rome

HONDURAS

RAMIREZ DE LOPEZ, Concha M.  
Representante Permanente  
Alternante de Honduras  
ante la FAO  
Embajada de la República  
de Honduras  
Via Andrea Bafile 5, Int. 4  
00195 Roma

HONGRIE

PINTER, Karoly  
Senior Officer  
Ministry of Agriculture  
and Food  
Kossuth L. tér 11  
Budapest H-1055

INDE

SARMA, B.C.  
Joint Secretary (Fisheries  
and Trade)  
Ministry of Agriculture  
Dr. Rajendra Prasad Road  
Krishi Bhawan  
New Delhi 110 002

SIBAL, V.K.  
Minister (Agriculture)  
Deputy Permanent Represen-  
tative of India to FAO  
Embassy of the Republic  
of India  
Via XX Settembre 5  
00187 Rome

CHANDRA, Satish  
Joint Secretary  
Ministry of Food  
Processing Industries  
New Delhi

INDONESIE

JAMALUDDIN, Jafri  
Agricultural Attaché/Alternate  
Permanent Representative of  
Indonesia to FAO  
Embassy of the Republic of  
Indonesia  
Via Campania 55  
00187 Rome

IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'

NIKKAR ISFAHANI, Hamid Reza  
Ambassador to FAO  
Permanent Representation  
of the Islamic Republic  
of Iran to FAO  
Via Aventina 8  
00153 Rome

JALALI JIRANDEH, Esmail  
Deputy for Plan and Programme  
Fisheries Department  
Ministry of Jihad-e-Sazandegi  
Tehran

HADDAD, Habibollah  
Deputy for Social Affairs  
Fisheries Department  
Ministry of Jihad-e-Sazandegi  
Tehran

SHAFIA-POUR, Mahdi  
Deputy for Research and  
Training  
Fisheries Department  
Ministry of Jihad-e-Sazandegi  
Tehran

VOSOGHI, Abdolrahim  
Senior Expert  
Fisheries Department  
Ministry of Jihad-e-Sazandegi  
Tehran

IRAQ

AL MESH-HEDANI, Tawfik  
Alternate Permanent Represen-  
tative of Iraq to FAO  
Embassy of the Republic  
of Iraq  
Via della Camilluccia 355  
00135 Rome

IRLANDE

CAHILL, Brendan  
Principal Officer  
Fisheries Division  
Department of the Marine  
Leeson Lane  
Dublin 2

ISLANDE

ISRAEL

HARTUV, Ilan  
Permanent Representative  
of Israel to FAO  
Embassy of the State of Israel  
Via Michele Mercati 12  
00197 Rome

SHAPIRA, Nuriel  
Research Assistant to  
Permanent Representative  
of Israel to FAO  
Embassy of the State of Israel  
Via Michele Mercati 12  
00197 Rome

ITALIE

VALENZA, Gian Luigi  
Ambassadeur auprès de la FAO  
Représentation permanente  
de l'Italie auprès  
de la FAO  
Piazza Margana 19  
00186 Rome

MAGGIO APRILE, Giuseppe  
Capo Divisione  
Direzione Generale Pesca  
Marittima  
Ministero Marina Mercantile  
Rome

PANELLA, Sergio  
Dirigente Ricerca  
Laboratorio Centrale  
Idrobiologia  
Rome

SAVI, Paolo  
Comitato Codex Alimentarius  
Ministero di Agricoltura  
Via Lago di Lesina 22  
00199 Rome

RENELLA, Ester  
Consigliere  
Direzione Generale Pesca  
Ministero Marina Mercantile  
Rome

FRITTELLI ANNIBALDI,  
Anna Teresa  
Ministre Conseiller/Représen-  
tant permanent adjoint  
d'Italie auprès de la FAO  
Représentation permanente de  
l'Italie auprès de la FAO  
Piazza Margana 19  
00186 Rome

SALVATORI, Rossella  
Consigliere  
Ministero Marina Mercantile  
Viale Asia  
Rome

JAPAN/JAPON

MORIMOTO, Minoru  
Counsellor  
Oceanic Fisheries Department  
Fisheries Agency of Japan  
Ministry of Agriculture,  
Forestry and Fisheries  
1-2-1 Kasumigaseki  
Chiyoda-ku  
Tokyo

TAKASE, Chikara  
Technical Officer  
International Affairs Division  
Fisheries Agency of Japan  
Ministry of Agriculture,  
Forestry and Fisheries  
1-2-1 Kasumigaseki  
Chiyoda-ku  
Tokyo

NAKAZAWA, Sumiji  
Permanent Representative  
of Japan to FAO  
Embassy of Japan  
Via Quintino Sella 60  
00187 Rome

KOMATSU, Masayuki  
Alternate Permanent Represen-  
tative of Japan to FAO  
Embassy of Japan  
Via Quintino Sella 60  
00187 Rome

TAKAGI, Yoshihiro  
Director of Planning Division  
OFCF, Akasaka 2-17-22  
Minato-ku  
Tokyo

HORINOUCI, Yasuhiro  
Information Division  
OFCF  
Akasaka 2-17-22  
Minato-ku  
Tokyo

MORIKAWA, Tohru  
Executive Managing Director  
Overseas Fishery  
Cooperation Foundation  
Akasaka  
Tokyo

KENYA

ODERO, Norbert  
Director of Fisheries  
Ministry of Regional  
Development  
P.O. Box 58187  
Nairobi

GUANTAI, Stanley Mukindia  
Agricultural Counsellor/  
Alternate Permanent  
Representative of  
Kenya to FAO  
Embassy of the Republic  
of Kenya  
Via Icilio 14  
00153 Rome

NZUE, Patrick M.  
Alternate Permanent Represen-  
tative of Kenya to FAO  
Embassy of the Republic  
of Kenya  
Via Icilio 14  
00153 Rome

KOWEIT

LESOTHO

LETEKA, Masuhla Humphrey  
Counsellor/Alternate  
Permanent Representative  
of Lesotho to FAO  
Embassy of the Kingdom  
of Lesotho  
Via di Porta Pertusa 4  
00165 Rome

LIBYE

SAID, Bashir El Mabrouk  
Minister Plenipotentiary  
to FAO  
Permanent Representation of  
the Socialist People's  
Libyan Arab Jamahiriya  
to FAO  
Via Nomentana 365  
00162 Rome

MADAGASCAR

RABE, Raphaël  
Représentant permanent  
adjoînt de Madagascar  
auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
démocratique de  
Madagascar  
Via Riccardo Zandonai 84A  
00194 Rome

MALAISIE

MAJID, Dato Shahrom Haji Abdul  
Director-General of Fisheries  
Fisheries Department  
Ministry of Agriculture  
Jalan Sultan Salahuddin  
50624 Kuala Lumpur

MUNIP, Bahar  
Agricultural Attaché/Alternate  
Permanent Representative  
of Malaysia to FAO  
Embassy of the Federation  
of Malaysia  
Via Nomentana 297  
00162 Rome

MOHAMMED, Mohd. Zulkifli  
Assistant Agricultural  
Attaché/Alternate Permanent  
Representative of Malaysia  
to FAO  
Embassy of the Federation  
of Malaysia  
Via Nomentana 297  
00162 Rome

MALAWI

MAPILA, S.A.  
Principal Fisheries Officer  
Department of Fisheries  
Ministry of Forestry and  
Natural Resources  
P.O. Box 593  
Lilongwe

MALDIVES

MANIKU, Hassan  
Director, Fisheries Research  
and Development  
Ministry of Fisheries and  
Agriculture  
Huravee Building, Ameeru  
Ahmed Nagu  
Malé (29-01)

MALI

MAROC

EL BELGHITI, Abdelaziz  
Directeur Général  
Office National des Pêches  
13/15 Rue Chevalier Bayard  
Casablanca

RAMI, M.  
Directeur de l'Institut  
scientifique des  
Pêches maritimes  
Directeur national  
Appui à l'aménagement et  
au développement des  
Pêches maritimes  
c/o ISPM, B.P. 21  
Casablanca

OUATI, Youssef  
Chef du Service de l'aména-  
gement des ressources  
Ministère des pêches maritimes  
et de la marine marchande  
63 Av. My Youssef  
Rabat

EJJENNANE, Seloua  
Chargé de mission  
Ministère des pêches maritimes  
et de la marine marchande  
63 Av. My Youssef  
Rabat

MAURICE

SEEBALLUCK, Suresh Chundre  
Principal Assistant Secretary  
Ministry of Agriculture,  
Fisheries and Natural  
Resources  
3rd Level Registrar-General's  
Building  
Port Louis

MAURITANIE

BA, Moctar  
Directeur, CNROP  
B.P. 22  
Nouadhibou

MEXIQUE

JUSIDMAN, Clara  
Subsecretaria de Pesca  
Secretaría de Pesca  
Av. Alvaro Obregón 269  
8º piso  
México, D.F.

ROSADO MATOS, Margarita Rosa  
Directora General de Asuntos  
Pesqueros Internacionales  
Secretaría de Pesca  
Av. Alvaro Obregón 269  
8º piso  
México, D.F.

LUNA, Damaso  
Director de Asuntos  
Multilaterales  
Secretaría de Pesca  
Avenida Alvaro Obregón 269  
8º piso  
México, D.F.

LIZARRAGA SAUCEDO, Margarita  
Consejero para Asuntos  
Pesqueros/Representante  
Permanente Alterno de México  
Representación Permanente de  
los Estados Unidos Mexicanos  
ante la FAO  
Viale Pasteur 65, Int. 8  
00144 Roma

NICARAGUA

CORDUA, Laurie  
Embajador ante la FAO  
Representación Permanente de  
la República de Nicaragua  
ante la FAO  
Via Brescia 16  
00198 Roma

NIGERIA

APANPA, Alhaji D.  
Director, Federal Department  
of Fisheries, Fertilizers  
and Agricultural  
Cooperatives  
Federal Ministry of Agricul-  
ture, Water Resources and  
Rural Development  
Garki Area 11  
Abuja

BATURE, F.  
Permanent Representative of  
Nigeria to FAO  
Embassy of the Federal  
Republic of Nigeria  
Via Orazio 14-16  
00193 Rome

NORVEGE

KAMSVAG, Nils Ragnar  
Alternate Permanent Represen-  
tative of Norway to FAO  
The Royal Norwegian Embassy  
Via delle Terme Deciane 7  
00153 Rome

BJAARSTAD, Lill-Ann  
Executive Officer  
Ministry of Fisheries  
Oslo

BIANCHI, Gabriella  
Institute of Marine Research  
P.O. Box 1870  
Nordnes - Bergen 5024

HEMPEL, Erik  
Special Advisor  
NORAD  
Oslo

UGANDA

SIMBWA-BUNNYA, Mansoor  
Counsellor/Alternate Permanent  
Representative of Uganda  
to FAO  
Embassy of the Republic  
of Uganda  
Via Giuseppe Pisanelli 1  
00196 Rome

PAKISTAN

KHAN, M. Saleem  
Agricultural Counsellor/  
Alternate Permanent  
Representative of  
Pakistan to FAO  
Embassy of the Islamic  
Republic of Pakistan  
Via della Camilluccia 682  
00135 Rome

PANAMA

MALTEZ, Horacio  
Encargado de Negocios a.i. de  
Panamá ante la FAO  
Representación Permanente de  
la República de Panamá  
ante la FAO  
Via dei Gracchi 161, II piso  
00192 Roma

BOUTET, Mitzila  
Representante Permanente  
Alternativa de Panamá  
ante la FAO  
Representación Permanente de  
la República de Panamá  
ante la FAO  
Via dei Gracchi 161, II piso  
00192 Roma

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE

PAYS-BAS

FRELING, A.C.  
Counsellor  
Department of Fisheries  
Ministry of Agriculture and  
Fisheries  
Postbus 20401  
2500 EK The Hague

DEN HELD, A.  
Department for Agricultural  
Development Cooperation  
Ministry of Agriculture and  
Fisheries  
Postbus 20401  
2500 EK The Hague

COPPER, A.H.  
Alternate Permanent  
Representative of  
the Netherlands to FAO  
Permanent Representation of  
the Kingdom of the Nether-  
lands to FAO  
Via delle Terme Deciane 6  
00153 Rome

PEROU

VELASQUEZ, Amador  
Encargado de Negocios a.i.  
Representación Permanente  
de la República del  
Perú ante la FAO  
Via Cesare Federici 2, Int. 16  
00147 Roma

PHILIPPINES

GEROCHI, Jomari  
Assistant Secretary  
Department of Agriculture  
Quezon City

CARANDANG, Horacio M.  
Agricultural Attaché/Deputy  
Permanent Representative  
of the Philippines to FAO  
Embassy of the Republic  
of the Philippines  
Via S. Valentino 12-14  
00197 Rome

LEPATAN, Denis Y.  
Alternate Permanent  
Representative of the  
Philippines to FAO  
Embassy of the Republic  
of the Philippines  
Via S. Valentino 12-14  
00197 Rome

GAVINO, Maria Luisa  
Agricultural Analyst  
Department of Agriculture  
Embassy of the Republic  
of the Philippines  
Via S. Valentino 12-14  
00197 Rome

POLOGNE

NOWOTNIK, Adam  
Vice-Minister, Ministry of  
Transport, Shipping  
and Communication  
ul. Chalubinskiego No. 4/6  
Warsaw

KARNICKI, Zbigniew  
Director, Sea Fisheries  
Institute  
Al. Zjednoczenia 1  
81-345 Gdynia

KUCHARSKI, Miroslaw  
Deputy Director, Department  
of International Cooperation  
Ministry of Transport,  
Shipping and Communication  
ul. Chalubinskiego No. 4/6  
Warsaw

STROJWAS, Tadeusz  
Deputy Permanent Represent-  
ative of Poland to FAO  
Embassy of the Polish  
People's Republic  
Via Pietro Paolo Rubens 20  
00197 Rome

PORTUGAL

PINHEIRO, Luis  
Director Serviços  
Gabinete de Estudos  
Planeamento Pesca  
Secretaria de Estado  
das Pescas  
Avenida de Brasília  
Lisbon

VASCONCELOS, Marcelo  
Director Geral Serviços  
Gabinete de Estudos  
Planeamento Pesca  
Secretaria de Estado  
das Pescas  
Avenida de Brasília  
Lisbon

COIMBRA MARTINS, Jorge  
Alternate Permanent Represent-  
ative of Portugal to FAO  
Embassy of the Portuguese  
Republic  
Via Giacinta Pezzana 9  
00197 Rome

REPUBLIQUE DOMINICAINE

REPUBLIQUE POPULAIRE  
DEMOCRATIQUE DE COREE

CHA CHOL, Ma  
Agricultural Attaché  
Permanent Representation of  
the Democratic People's  
Republic of Korea to FAO  
Villa Milone  
Via di Trigoria 60  
00128 Rome

ROYAUME-UNI

TARBIT, J.  
Senior Fisheries Adviser  
Overseas Development  
Administration  
Eland House, Stag Place  
London SW1 5DH

GOLDSACK, J.R.  
Minister/Permanent Represent-  
ative of the United  
Kingdom to FAO  
British Embassy  
Via XX Settembre 80/A  
00187 Rome

KEELING, D.  
First Secretary  
Foreign and Commonwealth  
Office  
London SW1

BEALES, R.  
Senior Fisheries Adviser  
Overseas Development  
Administration  
Eland House, Stag Place  
London SW1 5DH

AMES, G.  
Head of Fish Section  
Overseas Development  
Natural Resources Institute  
56 Gray's Inn Road  
London WC1X 8LU

RWANDA

RUREMESHA, Joseph  
Chef de Bureau  
Empoisonnement et Pêche  
Ministère de l'Agriculture,  
de l'Elevage et des  
Forêts  
B.P. 621  
Kigali

SENEGAL

DIOP, Abdoul  
Directeur de l'Océanographie  
et des Pêches maritimes  
Délégué chargé des  
Ressources animales  
1 Rue Joris  
B.P. 289  
Dakar

GOMIS, Louis  
Conseiller/Représentant  
permanent adjoint  
auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
du Sénégal  
Via Lisbona 3  
00198 Rome

SIERRA LEONE

GOLLEY-MORGAN, Ethnan T.A.  
Director of Fisheries  
Ministry of Agriculture,  
Natural Resources and  
Forestry  
Youyi Building  
Brook Fields  
Freetown

SOUDAN

EL SAYED, Issam Eldin  
Counsellor/Alternate Permanent  
Representative of the  
Sudan to FAO  
Embassy of the Republic  
of the Sudan  
Villa San Sebastiano  
Viale di Porta Ardeatina 1  
00154 Rome

SRI LANKA

HEWAGE, M.G.  
Minister Counsellor/Alternate  
Permanent Representative of  
Sri Lanka to FAO  
Embassy of the Democratic  
Socialist Republic of  
Sri Lanka  
Via Giuseppe Cuboni 6-8  
00197 Rome

SUEDE

HOERSTADIUS, Gunnar  
Head of Division  
Ministry of Agriculture  
Stockholm

BERGQUIST, Astrid  
Counsellor/Permanent Represen-  
tative of Sweden to FAO  
Royal Swedish Embassy  
Piazza Rio de Janeiro 3  
00161 Rome

GUSTAVSSON, Tore  
Head of Division  
National Board of Fisheries  
Stockholm

TORELL, Magnus  
Senior Administrative Officer  
Swedish International  
Development Authority (SIDA)  
S-105 25 Stockholm

SUISSE

DE POURTALES, Rudolph  
Ministre/Représentant  
permanent suppléant de  
Suisse auprès de la FAO  
Ambassade de Suisse  
Via Barnaba Oriani 61  
00197 Rome

SURINAME

TANZANIE

MAEMBE, Thomas Wanyika  
Chief Fisheries Officer  
Fisheries Division  
Ministry of Lands, Natural  
Resources and Tourism  
P.O. Box 2462  
Dar-es-Salaam

MWINYIGOHA, Hamisi  
Alternate Permanent Representative of Tanzania to FAO  
Embassy of the United Republic of Tanzania  
Via Giambattista Vico 9  
00196 Rome

TCHECOSLOVAQUIE

BERKA, Rudolf  
Head, Fisheries Scientific Information Centre  
Federal Ministry of Agriculture and Food  
Fisheries Research Institute  
389 25 Vodnany

THAILANDE

VARIKUL, Vanich  
Director General  
Department of Fisheries  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Rajdamnern Avenue  
Bangkok

DUANGSAWASDI, Maitree  
Director, Fishery Policy and Planning Division  
Department of Fisheries  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Rajdamnern Avenue  
Bangkok

ISARANKURA, Vanrob  
Permanent Representative of Thailand to FAO  
Office of the Agricultural Counsellor  
Royal Thai Embassy  
Via Zara 9  
00198 Rome

TUNISIE

AKROUT, Hassen  
Commissaire Général à la Pêche  
Commissariat Général à la Pêche  
Ministère de l'Agriculture  
32 rue Alain Savary  
1002 Tunis

BEN ROMDHANE, Amor  
Ministre Plénipotentiaire/  
Représentant permanent de la République tunisienne auprès de la FAO  
Ambassade de la République tunisienne  
Via Asmara 7  
00199 Rome

HADJ ALI, Salem  
Directeur, Institut national scientifique et technique d'océanographie et de pêche  
Ministère de l'Agriculture  
2025 Salammbô

TURQUIE

ZEYTINOGLU, Ömer  
Minister Plenipotentiary/  
Permanent Representative of Turkey to FAO  
Permanent Representation of the Republic of Turkey to FAO  
Via Palestro 28  
00185 Rome

SAHIN, Irfan  
Section Head  
General Directorate of Projects and Implementation  
Ministry of Agriculture, Forestry and Rural Affairs  
Ataturk Bulvari 153  
Bakanliklar-Ankara

ATILLA, Oktay  
Section Head, Provincial Directorate of Antalya  
Ministry of Agriculture, Forestry and Rural Affairs  
Ataturk Bulvari 153  
Bakanliklar-Ankara

URUGUAY

SOMMA RIBA, Gustavo  
Representante Permanente  
Alterno del Uruguay ante la FAO  
Embajada de la República Oriental del Uruguay  
Via Vittorio Veneto 183/V piso  
00187 Rome

VENEZUELA

MURILLO MORANTES, Alberto  
Representante Permanente  
Alterno de Venezuela  
ante la FAO  
Representación Permanente de  
la República de Venezuela  
ante la FAO  
Via Antonio Gramsci 14/6  
00197 Roma

YEMEN (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE  
POPULAIRE DU)

BA-KHADER, Ahmed Yaslam  
Assistant Deputy Minister  
Ministry of Fish Wealth  
P.O. Box 1242  
Tawahi  
Aden

KHALED, Anwar Mohammed  
Ambassador to FAO  
Permanent Representation of  
the People's Democratic  
Republic of Yemen to FAO  
Via Enrico Albanese 45, Int. 7  
00149 Rome

YUGOSLAVIE

ZAIRE

YA TAMBWE, Sango  
Ministre Conseiller/Représen-  
tant Permanent adjoint  
du Zaïre auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
du Zaïre  
Via del Circo Massimo 7  
00153 Rome

ZAMBIE

MUYANGA, Ephraim Dennis  
Director of Fisheries  
Ministry of Agriculture  
and Cooperatives  
Department of Fisheries  
Box 350100  
Chilanga

MALUZA T.F.F.

First Secretary/Alternate  
Permanent Representative  
of Zambia to FAO  
Embassy of the Republic  
of Zambia  
Via Ennio Quirino Visconti 8  
00193 Rome

ZIMBABWE

**OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES  
NE SIEGEANT PAS AU COMITE**

ARABIE SAOUDITE

AL SAHLI, Mohammed  
Researcher  
Fisheries Department  
Ministry of Agriculture  
and Water  
Ryadh

AL MOAJIL, Khalid  
Fleet Operation  
Saudi Fisheries Company  
P.O. Box 6535  
Dammam

BAHREIN

HABIL, A.J.  
Assistant Under Secretary for  
Commerce and Companies Affairs  
Ministry of Commerce and  
Agriculture  
PO Box 5479, Manama

AL QASEER, J.A.  
Director of Marine Resources  
Ministry of Commerce and  
Agriculture  
P.O. Box 5479  
Manama

BIRMANIE

HTIN, Win  
Director General  
Fisheries Department  
Ministry of Livestock,  
Breeding and Fisheries  
50 Bank Street  
Rangoon

TUN, Than  
Deputy Director  
Fisheries Department  
Ministry of Livestock,  
Breeding and Fisheries  
50 Bank Street  
Rangoon

NYUNT, Kyaw Zaw  
Second Secretary/Alternate  
Permanent Representative  
of Burma to FAO  
Embassy of the Union of Burma  
Via Vincenzo Bellini 20  
00198 Rome

DOMINIQUE

BENJAMIN, McDonald Phillip  
Ambassador/Permanent Represen-  
tative of Dominica to FAO  
Embassy of the Commonwealth  
of Dominica  
Via Laurentina 767  
00143 Rome

GUATEMALA

PADILLA VIDAURRE, Oscar E.  
Embajador/Representante  
Permanente de Guatemala  
ante la FAO  
Embajada de la República  
de Guatemala  
Via dei Colli della  
Farnesina 128  
00194 Roma

PADILLA, Solveig  
Representante Permanente  
Alterno de Guatemala  
ante la FAO  
Embajada de la República  
de Guatemala  
Via dei Colli della  
Farnesina 128  
00194 Roma

HAITI

MERLET DONATO, Gessie  
Représentant permanent adjoint  
d'Haïti auprès de la FAO  
Ambassade de la République  
d'Haïti  
Via Ruggero Fauro 59  
00197 Rome

MALTE

BORG, Abraham  
Second Secretary/Alternate  
Permanent Representative  
of Malta to FAO  
Embassy of the Republic  
of Malta  
Lungotevere Marzio 12  
00186 Rome

OMAN

AL YAHYAI, Hamed bin Hamdan  
Director  
Technical Affairs and  
Extension  
Ministry of Agriculture  
and Fisheries  
P.O. Box 467  
Muscat

PARAGUAY

FERNANDEZ, Aníbal  
Embajador/Representante  
Permanente del Paraguay  
ante la FAO  
Embajada de la República  
del Paraguay  
Via Archimede 92  
00197 Roma

CORONEL ARROCA, María  
Representante Permanente  
Alternativa del Paraguay  
ante la FAO  
Embajada de la República  
del Paraguay  
Via Archimede 92  
00197 Roma

REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN

AL AGHBARY, Aly Abdullah  
Minister Plenipotentiary  
to FAO  
Permanent Representation  
of the Yemen Arab  
Republic to FAO  
Via Verona 3  
00161 Rome

**OBSERVATEURS D'ETATS  
NON MEMBRES**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE  
ALLEMANDE

RANKE, Walter  
Head of Department  
Ministry of Foodstuff  
Industries  
Fischkombinat Rostock  
An der Jägerbäk 1  
2510 Rostock

MIDDELHUSS, Erwin  
Deputy Director  
Ministry of Foodstuff  
Industries  
Fischkombinat Rostock  
An der Jägerbäk 1  
2510 Rostock

UNION DES REPUBLIQUES  
SOCIALISTES SOVIETIQUES

LUSNIKOV, Vitaliy  
First Deputy Minister  
of Fisheries  
Ministry of Fisheries  
Rozhdestvensky Blvd. 12  
103031 Moscow

YKRYANNIKOV, V.J.  
Deputy Head  
Department of Foreign  
Relations  
Ministry of Fisheries  
Rozhdestvensky Blvd. 12  
103031 Moscow

MAKEEV, V.G.  
Special Assistant to  
Deputy Minister  
Ministry of Fisheries  
Rozhdestvensky Blvd. 12  
103031 Moscow

SASJKOV, V.A.  
Senior Scientific Officer  
Ministry of Fisheries  
Archipov Str. 4/2  
Moscow

ROUKHLIADA, A.  
Embassy of the Union of  
Socialist Soviet Republics  
Via Gaeta 5  
Rome

FOKINE, L.A.  
Embassy of the Union of  
Socialist Soviet Republics  
Via Gaeta 5  
Rome

LITVINOV, F.F.  
Embassy of the Union of  
Socialist Soviet Republics  
Via Gaeta 5  
Rome

**OBSERVATEUR PERMANENT AUPRES  
DE LA FAO**

SAINT-SIEGE

FERRARI-TONIOLO, Mgr. Agostino  
Permanent Observer of the  
Holy See to FAO  
Piazza S. Callisto  
Vatican City

BUONOMO, Vincenzo  
Member of the Permanent  
Representation of the  
Holy See to FAO  
Piazza S. Callisto  
Vatican City

BERNARDI, Lelio  
Agricultural Adviser  
Permanent Representation of  
the Holy See to FAO  
Piazza S. Callisto  
Vatican City

**REPRESENTANTS DES NATIONS  
UNIES ET INSTITUTIONS  
SPECIALISEES**

ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL

LEQUIEN, Jean  
Head, Agro-based Industries  
Branch  
Department of Industrial  
Operations, UNIDO  
Vienna International Centre  
PO Box 300  
A-1400 Vienna  
Austria

DI PIETRO, Ida  
Industrial Development Officer  
Light Industries Unit  
System of Consultations  
Division, UNIDO  
Vienna International Centre  
PO Box 300  
A-1400 Vienna  
Austria

PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT

REYNOLDS, Philip  
Senior Programme Officer  
Division for Global and Inter-  
regional Programmes, UNDP  
One United Nations Plaza  
New York, NY 10017  
USA

BANQUE MONDIALE

LOAYZA, Eduardo  
Fisheries Adviser  
Agriculture and Rural  
Development Department  
The World Bank  
1818 H Street NW  
Washington, DC 20433  
USA

COMMISSION OCEANOGRAPHIQUE  
INTERGOUVERNEMENTALE

ALHEIT, Jürgen  
Senior Assistant Secretary  
IOC/Unesco  
7 Place de Fontenoy  
75700 Paris  
France

ORGANISATION INTERNATIONALE  
DU TRAVAIL

NILSSEN, Bjørn Klerck  
Chief  
Maritime Industries Branch  
ILO  
Geneva  
Switzerland

ORGANISATION MARITIME  
INTERNATIONALE

BLOM, Kent  
Special Adviser to the  
Secretary-General  
Marine Environment Protection  
4 Albert Embankment  
London SE1 7SR

PROGRAMME ALIMENTAIRE  
MONDIAL

BEN SLIMANE, H.  
Regional Manager, West  
and Central Africa Bureau  
Operations Department  
Via Cristoforo Colombo 426  
Rome

SACKETT, Michael A.  
Chief, Project Programming  
Branch  
Operations Department, WFP  
Via Cristoforo Colombo 426  
Rome

COMMUNAUTE ECONOMIQUE  
EUROPEENNE

BOMBIN, L.M.  
Administrateur Principal  
Direction Générale de la Pêche  
Commission des Communautés  
européennes  
200 rue de la Loi  
1049 Bruxelles

NAUEN, C.E.  
Administrateur, Direction  
Générale du Développement  
Commission des Communautés  
européennes  
200 rue de la Loi  
1049 Bruxelles

THOMSON, A.  
Assistant, Direction Générale  
des Relations extérieures  
Commission des Communautés  
européennes  
200 rue de la Loi  
1049 Bruxelles

PAPA, Gian Paolo  
Permanent Representative  
of the EEC to FAO  
Via Poli 29  
Roma

GUALANDI, Sara  
Bureau de Représentation des  
Comités Européennes  
Commission des Communautés  
Européennes  
Via Poli 29  
00187 Roma

**OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS  
INTERGOUVERNEMENTALES**

CENTRE DE DEVELOPPEMENT  
DES PECHES DU SUD-EST ASIE

BHUKASWAN, Thiraphan  
Secretary-General, SEAFDEC  
Olympia Bldg, 4th Floor  
Rama IV Road  
Bangkok 10500, Thailand

COMMISSION INTERNATIONALE  
DES PECHES DE LA BALTIQUE

BRUSKI, Zbigniew  
Secretary, IBSFC  
ul. Hoza 20  
Warsaw, Poland

COMMISSION INTERNATIONALE  
DES PECHES DE L'ATLANTIQUE  
SUD-EST

KLENIEWSKI, Jerzy L.  
Ministry of Transport,  
Shipping and Communication  
Department of International  
Cooperation  
Chalubinskiego 4/6  
00-098 Warsaw, Poland

COMMISSION INTERNATIONALE  
POUR LA CONSERVATION DES  
THONIDES DE L'ATLANTIQUE

GARCIA DOÑORO, Pilar  
Directora General de  
Relaciones Pesqueras Inter-  
nacionales  
Ministerio de Agricultura,  
Pesca y Alimentación  
c/ Ortega y Gasset 57  
28009 Madrid

ORGANISATION DE COOPERATION  
ET DE DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUES

HOLMBERG, Lars  
Head, Fisheries Division  
OECD  
2 rue André Pascal  
75775 Paris Cedex 16, France

ORGANISATION POUR LA  
CONSERVATION DU SAUMON  
DE L'ATLANTIQUE NORD

WINDSOR, Malcolm  
Secretary, NASCO  
11 Rutland Square  
Edinburgh EH1 2AS, Scotland

SECRETARIAT DU COMMONWEALTH

UNWIN, Peter  
Commonwealth Deputy  
Secretary-General (Economic)  
Commonwealth Secretariat  
Marlborough House, Pall Mall  
London SW1Y 5HX  
United Kingdom

MUTHAMA, J.K.  
Director, Food Production and  
Rural Development Division  
Commonwealth Secretariat  
Marlborough House, Pall Mall  
London SW1Y 5HX  
United Kingdom

KING, Hannah R.  
Fisheries Officer  
Food Production and Rural  
Development Division  
Commonwealth Secretariat  
Marlborough House, Pall Mall  
London SW1Y 5HX  
United Kingdom

**OBSERVATEURS DES ORGANI-  
SATIONS NON GOUVERNE-  
MENTALES**

ALLIANCE COOPERATIVE  
INTERNATIONALE

VISANI, Lino  
Representative of ICA to FAO  
Via Guattani 9/13  
00161 Roma

PASQUALI, Giancarlo  
Presidente  
Associazione Nazionale  
Cooperative Pesca/Lega, ICA  
Via Guattani 9/13  
00161 Roma

SEBASTINELLI, Laura  
Consulente  
Associazione Nazionale  
Cooperative Pesca/Lega, ICA  
Via Guattani 9/13  
00161 Roma

ALLIANCE INTERNATIONALE  
DES FEMMES

PILLAY, Sarojini  
Permanent Representative  
of IAW to FAO  
Via Mar della Cina 142  
00144 Roma

ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DE FABRICANTS DE FARINE DE  
POISSON

BARLOW, S.M.  
Director General, IAFMM  
Hoval House, Orchard Parade  
Mutton Lane  
Potters Bar, Herts EN6 3AR  
United Kingdom

CARITAS INTERNATIONALIS

WOHLRAB, Patricia  
Caritas Internationalis  
Palazzo S. Callisto  
Piazza S. Callisto  
Roma

CONSEIL INTERNATIONAL  
DES FEMMES

ROSSINI VAN HISSENHOVEN, Lydie  
Permanent Representative of  
ICW to FAO  
Via Thailandia 26  
00144 Rome

PASSERINI, Lena  
Alternate Representative of  
ICW to FAO  
Via Pollaiuolo 2  
00197 Rome

FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

CASADEI, Anna Laura  
Representante permanente  
de la FSM auprès de la FAO  
Via C. Colombo 185  
00147 Rome

BUREAU DU COMITE A LA DIX-HUITIEME SESSION

|                        |  |
|------------------------|--|
| Président              | Zbigniew Karnicki (Pologne)  |
| Premier Vice-Président | Clara Jusidman (Mexique)   |
| Vice-Présidents        | Représentants de:<br>Canada<br>Republique Islamique d'Iran<br>Madagascar<br>Pays-Bas |

COMITE DE REDACTION

Argentine  
Australie  
Canada  
Chili  
Danemark (Président)  
Espagne  
Inde  
Republique Islamique d'Iran  
Japon  
Malawi (Vice-Président)  
Thaïlande  
Tunisie

DEPARTEMENT DES PECHEES DE LA FAO

|   |                 |
|---|-----------------|
| Sous-Directeur général (Pêches)   | Armin Lindquist |
| Directeur, Division des industries<br>de la pêche                         | W. Krone        |
| Directeur, Division des politiques<br>halieutiques et de la planification | B.F. Dada       |
| Directeur, Division des ressources<br>halieutiques et de l'environnement  | H.F. Henderson  |
| Directeur des opérations  | N. Kojima       |

SECRETARIAT

|                                      |               |
|--------------------------------------|---------------|
| Secrétaire                           | Deb Menasveta |
| Secrétaire adjoint                   | J.J. Kambona  |
| Secrétaire, Comité de rédaction      | M.J. Savini   |
| Assistante administrative (réunions) | Janet C. Webb |

ANNEXE C

Liste des documents

- COFI/89/1                    Ordre du jour annoté et calendrier provisoires
- 2                            Tendances et perspectives de la pêche de capture et de l'aquaculture dans les 25 prochaines années et rôle de la FAO
- 3                            Organes régionaux des pêches de la FAO et leur rôle dans la CTPD et la CEPD
- 4                            Programmes d'action de la Conférence mondiale sur les pêches de 1984: état d'avancement et priorités futures
- 5                            Rapport de la deuxième session du Sous-Comité du commerce du poisson (COFI), Rome, 24-27 octobre 1988
- Add.
- 6                            Activités de la FAO dans le domaine des pêches en 1990-91
- 7                            Système normalisé de marquage et d'identification des bateaux de pêche

COFI/89/Inf.1 Rev.2 Liste des documents

- Inf.2                    Liste des délégués et observateurs
- Inf.3                    Texte de la déclaration liminaire du Directeur général
- Inf.4                    Examen de l'état des ressources ichtyologiques mondiales
- Inf.5                    Evolution de l'aquaculture
- Inf.6                    Produits des pêches 1988-89 (mise à jour)
- Supp.
- Inf.7                    Rapport de la dix-septième session du Comité des pêches, Rome, 18-22 mai 1988
- Inf.8                    Rapport de la deuxième session du Sous-Comité COFI du commerce du poisson, Rome, 24-27 octobre 1988
- Inf.9                    Rôle de la FAO dans la recherche sur les pêches
- Inf.10                   Rapport de la Consultation d'experts sur les spécifications techniques du marquage des bateaux de pêche, Rome, 16-20 juin 1986
- Inf.11                   Rôle de la FAO dans la formation en matière de pêches

- COFI/89/Inf.12      Activités entreprises à l'appui des programmes d'action  
de la Conférence mondiale de la FAO sur les pêches tenue  
en 1984
- Inf.13              Etude des besoins de recherche halieutique  
internationale
- Inf.14              Observations du Gouvernement de la République  
d'Argentine à propos de la Circulaire des Pêches  
Nº 710/Rev.6

ANNEXE D

DECLARATION LIMINAIRE DU DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,  
Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à Rome, au siège de la FAO, à l'occasion de la dix-huitième session du Comité des pêches.

La tâche qui vous attend est assez complexe et d'une importance exceptionnelle. En substance, le Comité devra faire deux choses: d'abord, examiner les grands problèmes auxquels la pêche mondiale va être confrontée dans l'immédiat et à plus long terme; ensuite, dire comment l'Organisation peut renforcer son action dans ce secteur qui, dans de nombreuses parties du monde, apporte une contribution si importante à la nutrition ainsi qu'au progrès social et économique.

Les grands problèmes auxquels est confrontée la pêche dans le monde

Pour relever ce défi, trois partenaires ont leur rôle à jouer. Tout d'abord, les représentants à haut niveau des administrations nationales des pêches que je suis heureux de saluer ici et qui vont nous faire connaître l'opinion qualifiée de ceux à qui, jour après jour, il incombe de conduire leurs pays sur la voie d'une exploitation soutenue et d'une saine gestion de leurs ressources halieutiques. Mieux que personne, Mesdames et Messieurs les délégués, vous connaissez les besoins et les aspirations de vos pays à cet égard, et vous êtes à même d'indiquer le meilleur moyen pour la FAO de renforcer les capacités et l'autosuffisance de vos pays.

Je citerai ensuite nos collègues des institutions soeurs, des organismes donateurs et des autres instances qui traitent de la pêche et de la mer. Nous comptons bien renforcer l'action que nous menons ensemble depuis longtemps déjà pour promouvoir l'aménagement et le développement de la pêche.

Je citerai enfin la compétence, l'expérience, le dévouement et l'impartialité que la FAO - et en particulier son Département des pêches - met au service de cette cause.

Vos débats vont comporter deux volets. Vous êtes tout d'abord invités à examiner les grandes tendances de la pêche dans le monde et de qu'elles impliquent à long terme pour les priorités et les programmes de travail futurs de la FAO dans ce secteur.

Le document de fond que nous avons établi à votre intention passe en revue les problèmes essentiels auxquels les responsables des pêches ont à faire face et définit les principaux domaines qui appellent plus particulièrement l'attention de la FAO.

Au cours des quarante dernières années, les pêches mondiales ont connu de profonds changements. La production s'est considérablement accrue - passant de quelque 20 millions de tonnes par an aussitôt après la guerre à plus de 90 millions ces derniers temps. Le commerce des produits de la pêche s'est lui aussi beaucoup développé; sa valeur a quadruplé en termes réels depuis 1960. Par ailleurs, le régime juridique des océans a enregistré une évolution d'une grande portée historique.

Cependant, l'effort de pêche exercé sur beaucoup des principaux stocks de poisson approche ou même dépasse le rendement maximum soutenable. Il devient de plus en plus difficile d'extraire à des coûts acceptables les quantités supplémentaires qui sont nécessaires pour faire face à l'accroissement de la demande.

Cette situation appelle une action concertée sur deux fronts parallèles.

D'une part, il nous faut accorder une haute priorité à la fois à un meilleur aménagement des pêches et à la mise sur le marché, dans des conditions économiques, des espèces actuellement sous-exploitées. Il nous faut encourager un accroissement supplémentaire de la production de l'aquaculture et accorder une attention particulière aux effets de la dégradation de l'environnement.

En même temps, il nous faut mener un combat énergique contre le gaspillage en faisant une meilleure utilisation des captures actuelles. Nous devons également continuer à veiller au bien-être des pêcheurs artisanaux et de leurs familles.

**Soutien de la FAO**  
**aux activités**  
**de formation**  
**et de recherche**

Afin d'aider les Etats Membres à faire face à de tels problèmes, je suis persuadé que la FAO devrait mobiliser ses ressources et ses compétences dans les domaines où elle est le mieux placée et où elle est investie d'une mission privilégiée.

C'est pourquoi nous renforcerons notre soutien à la formation et à la recherche en matière de pêche. Nous veillerons à ce que la FAO affirme son rôle de premier plan dans la collecte, l'analyse et la diffusion de renseignements et de données sur les pêches. Il faut également se rappeler que l'Organisation sert de point de convergence pour les avis de politique générale et l'analyse des problèmes complexes que posent le développement et l'aménagement des pêches ainsi que l'investissement dans ce secteur. Il faudra porter une attention particulière à des phénomènes nouveaux comme l'interaction des pêches de capture et de l'aquaculture, les approches multidisciplinaires au développement intégré des zones côtières et rurales, de même qu'à la protection de l'environnement aquatique.

Je tiens aussi à mettre en évidence le rôle éminent de la FAO dans la promotion d'une collaboration internationale et régionale en matière de pêches. Nous attendons donc avec le plus vif intérêt vos délibérations sur les fonctions et les activités des organismes régionaux des pêches de la FAO et vos avis sur la meilleure manière de renforcer et de rationaliser ces instruments au service de la coopération entre pays.

Je tiens à mentionner que la semaine dernière, ici même, la plupart des Etats riverains et des pays qui exploitent les pêcheries de l'océan Indien se sont déclarés favorables, en principe, à la création d'un nouvel organe pour l'aménagement des ressources en thons de cette région. Ils ont souhaité l'adoption d'un accord dans le courant de l'année.

La deuxième partie de votre ordre du jour traite des tâches immédiates auxquelles se trouve confronté le Département des pêches.

Résultats obtenus  
depuis la  
Conférence  
mondiale des  
pêches de 1984

Je suis à la fois heureux et fier de vous présenter un nouveau bilan des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des cinq programmes d'action approuvés par la Conférence de 1984 sur l'aménagement et le développement des pêches. Il fait apparaître une diversité extraordinaire dans l'aide et les conseils fournis dans le cadre de ces programmes, non seulement par la FAO, mais aussi par d'autres organisations et organismes. Depuis cinq ans, j'ai noté avec le plus grand plaisir que les financements extérieurs n'ont cessé d'affluer pour atteindre maintenant des niveaux bien supérieurs aux objectifs indicatifs initialement fixés. Je tiens à remercier une fois de plus les donateurs et les autres organismes de développement qui ont contribué de façon si généreuse à ces programmes.

Il nous faut maintenant construire sur cette base solide et examiner, compte tenu de vos débats sur l'évolution de la situation mondiale des pêches, la façon dont on pourrait soutenir, renforcer ou réorienter ces programmes. En

particulier, on vous demandera de réfléchir sur les meilleurs moyens d'affronter certains problèmes communs aux cinq programmes. Je pense par exemple aux inquiétudes toujours plus vives suscitées par l'effet des changements écologiques sur les pêches, à l'efficacité dans la formation et le transfert des compétences et des connaissances, ainsi qu'au rôle des femmes qui touche à de nombreux aspects essentiels du secteur des pêches.

C'est aussi avec satisfaction que je vous informe de l'état d'avancement de deux autres initiatives découlant de la Conférence mondiale des pêches. Votre Sous-Comité du commerce du poisson a tenu sa deuxième session en octobre dernier. Son rapport et les recommandations qu'il contient témoignent de l'intérêt que portent déjà les Etats Membres aux objectifs et aux travaux de ce Sous-Comité. Je fonde en particulier de grands espoirs sur la suite qui sera donnée à l'une des principales recommandations du Sous-Comité - à savoir la création et le financement d'un Programme spécial d'assistance technique pour les produits de la pêche et le développement de leur commercialisation.

La seconde initiative que je voulais évoquer porte sur l'élaboration d'un système normalisé de marquage et d'identification des bateaux de pêche. Il s'agit là d'une tâche malaisée et certainement délicate; mais, si elle est menée à bien, elle représentera une étape décisive vers un aménagement plus efficace des ressources halieutiques. Vos observations et, je n'en doute pas, vos recommandations concrètes sur cette importante question seront examinées avec beaucoup d'intérêt et d'attention.

### Conclusions

Pour finir, Monsieur le Président, je rappellerai les propositions que j'ai formulées pour le Programme des pêches de la FAO pendant l'exercice 1990-91.

Une fois encore, les difficultés financières que traverse notre Organisation sont venues compliquer la tâche déjà bien ardue que représente l'élaboration de propositions pour le prochain Programme de travail et budget. Toutefois, dans mes recommandations, je suis resté fidèle au principe qui consiste à orienter l'essentiel du supplément de ressources vers les programmes techniques et économiques de l'Organisation.

En dépit des contraintes générales, j'ai donc proposé une modeste augmentation pour le budget du Département des pêches. Ce supplément de ressources, joint aux économies réalisées grâce à l'achèvement de plusieurs activités ou à la diminution des crédits attribués à des domaines moins prioritaires, devrait permettre au Département de conserver intacte, voire de renforcer, sa capacité de vous servir en axant ses efforts sur les activités que la FAO est le mieux à même de réaliser.

Vos avis et commentaires sur les programmes de travail immédiats de la FAO dans le secteur des pêches représenteront l'aboutissement et la quintessence des débats de la présente session sur les grandes questions qui concernent les pêches mondiales. J'en suis certain, vous aborderez ces graves problèmes avec l'esprit de coopération et de consensus dont vous avez toujours fait preuve; votre pragmatisme et votre faculté d'envisager l'avenir ne manqueront pas de vous inspirer les conseils éclairés que nous attendons de vous.

Monsieur le Président, je vous remercie.









